

PROMOTIO IUSTITIAE

N° 70, Avril 1999

« Nous vivons dans un monde brisé »

REFLEXIONS SUR L'ÉCOLOGIE

***Nous vivons dans un monde brisé**, où les hommes ont besoin d'une guérison intégrale, que Dieu seul, en dernière analyse, donne le pouvoir d'opérer ... L'action de Dieu ne commence pas avec ce que nous faisons ; déjà dans les bienfaits de la création Dieu a posé le fondement de ce qu'il accomplira par les grâces de la rédemption.*

34^e Congrégation Générale, Décret 6

« ***Nous vivons dans un monde brisé*** » – ***Réflexions sur l'Écologie*** est publié comme *Promotio Iustitiae* 70 par le Secrétariat de l'Apostolat Social à la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il suffit d'en faire demande au Père Socius de votre Province, tandis que les non-jésuites sont priés de communiquer directement leur adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

Promotio Iustitiae est publié aussi électroniquement sur le World Wide Web. L'adresse est :

<http://maple.lemoyne.edu/jesuit/sj/>

Assurez-vous d'avoir créé une *bookmark* à la page de façon à trouver facilement le numéro plus récent de *PJ*.

Si vous souhaitez discuter une idée de ce numéro, une brève réaction de votre part sera bien accueillie. Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de publication dans une prochaine livraison, veuillez utiliser l'adresse ou le numéro de fax ou le courrier électronique indiqué ci-dessous.

La reproduction de « ***Nous vivons dans un monde brisé*** » – ***Réflexions sur l'Écologie*** est encouragée en citant *Promotio Iustitiae* comme source et l'adresse. Merci de nous envoyer une copie.

Michael Czerny, S.J.
Éditeur

Secrétariat de l'Apostolat Social
C.P. 6139 – 00195 Roma Prati – ITALIE
Fax +39 0668 79 283
sjs@sjcuria.org

« *Nous vivons dans un monde brisé* »

TABLE DES MATIERES

PREFACE DE L'ÉDITEUR	3.
INTRODUCTION DU PERE GENERAL	7.
1. Notre lecture de l'écologie	13.
2. La spiritualité ignatienne	21.
3. Contributions et collaboration de nos apostolats.....	35.
4. Style de vie communautaire et décisions institutionnelles	45.
5. Orientations pour notre manière de procéder	51.
 APPENDICES	
A. <i>Relatio Praevia</i>	59.
B. Introduction au Décret 20.....	65.
C. Le Décret 20.....	67.
D. Chronologie.....	69.
E. Participants	73.
F. Citations de la CG34.....	75.

PREFACE DE L'ÉDITEUR

Quelles préoccupations et quels problèmes l'écologie comprend-elle et quelle importance ou quelle urgence les questions environnementales ont-elles pour la Compagnie de Jésus ? Semblables questions surgissent naturellement, lorsqu'on réfléchit sur le décret 20 de la 34^e Congrégation Générale, qui recommandait au Père Général qu'une étude soit entreprise sur les questions qui regardent l'écologie.¹

Certains d'entre nous, adoptant une approche intellectuelle ou scientifique, découvrent les graves problèmes de l'environnement et les gens qui les subissent. D'autres, engagés dans l'apostolat social, partent de la souffrance des pauvres occasionnée par la dégradation de l'environnement et se tournent vers la science en quête d'assistance. Certains perçoivent la réalité humaine d'un point de vue explicitement écologique ; pour d'autres, l'écologie est une perception spirituelle ou une vision théologique du monde ; et d'autres encore adoptent un point de vue économique ou politique, un point de vue moral ou théologique dans leur approche des questions environnementales. Certains d'entre nous, enfin, sont intrigués par le sujet, ou s'en désintéressent franchement.

L'écologie, par conséquent, présente plusieurs facettes, et une constante interaction entre les points de vue peut se révéler la meilleure approche – les aspects intellectuels et scientifiques s'alliant aux dimensions théologico-spirituelles en vue d'une action et d'une mise en réseau efficaces.² Notre Compagnie de Jésus, dispersée à travers le monde, se trouve dans une position merveilleuse pour développer un travail concerté efficace à travers des frontières culturelles, disciplinaires et nationales. Semblable pluralisme se reflète dans le décret 20, dans toute sa brièveté, et aussi dans l'étude qu'il recommande d'entreprendre. Les résultats de cette étude sont publiés ici sous le titre de « *Nous vivons dans un monde brisé* ».³

Les sources de « *Nous vivons dans un monde brisé* » comprennent Vatican II, les enseignements récents du Pape Jean-Paul II et les propres remarques antérieures du Père Général sur l'écologie,⁴ de même que les contributions indispensables de quelque cinquante scientifiques et praticiens jésuites.⁵ De brefs extraits des interventions d'un bon nombre de ceux-ci figurent sur chaque page de gauche et ces citations représentent le dialogue qui façonne l'étude tout entière. En outre, la CG34 elle-même en avait long à dire, à part le décret 20, sur l'écologie, la création et nos responsabilités humaines, et elle est souvent citée.⁶

Le Père Général introduit « *Nous vivons dans un monde brisé* » et explique sa portée, son esprit et son style. Puis, les cinq chapitres s'ouvrent sur une « lecture » applicable aux situations écologiques particulières de dimensions locales ou mondiales. Ce cadre propose les trois sujets indiqués pour étude par le décret 20 : la spiritualité ignatienne, le travail et la collaboration apostoliques et notre style de vie et les décisions prises dans nos institutions. Chacun des chapitres fournit une contribution essentielle à l'approche générale de la Compagnie. Les

¹ 34^e Congrégation Générale, Décret 20, « Écologie » transcrit dans l'Appendice C. Toutes les citations de Décrets (D.) appartiennent à la CG34 à moins d'indication contraire.

² Pour une présentation plus complète de cette approche à plusieurs niveaux, voir les *Caractéristiques de l'Apostolat Social de la Compagnie de Jésus* (1998). En particulier pour saisir comment les divers niveaux scientifiques et pratiques se combinent dans l'effort apostolique de la Compagnie, voir *Caractéristiques*, ch. 3.1.

³ Le titre est emprunté au D. 6, n. 14.

⁴ Voir notes tout au long du texte et spécialement les notes 104 et 105 dans l'Appendice D.

⁵ Pour les noms des Jésuites qui ont participé ou contribué, voir Appendice E.

⁶ Pour les citations de la CG34 sur la création, l'écologie et l'environnement, voir Appendice F.

questions et suggestions de la conclusion, au chapitre 5, relatives à notre manière de procéder, sont suivies de plusieurs Appendices de documents qui aident à expliquer et le décret 20 et le processus qu'il a mis en branle.⁷

Après avoir rassemblé idées et suggestions sur l'écologie dès avant la CG34, le Secrétariat de la Justice Sociale est heureux d'avoir facilité les échanges entre jésuites que demandait le décret 20 et d'en communiquer aujourd'hui les fruits aux jésuites, aux collègues et aux amis sous la forme de « ***Nous vivons dans un monde brisé*** ». En distribuant cette livraison monographique de *Promotio Iustitiae*, le secrétariat est heureux de reconnaître la collaboration de *Jesuits in Science*.⁸

La controverse scientifique et les complexités socio-politico-culturelles ne devraient pas empêcher les gens d'accorder priorité aux questions écologiques, ni d'agir pour elles. Les difficultés ne devraient pas non plus nous empêcher de voir l'Esprit à l'œuvre aujourd'hui, ni nous faire négliger les semences de transformation déjà en germination.

Il convient que l'on mette en valeur et que l'on approfondisse *les signes d'espérance présents en cette fin du siècle*, malgré les ombres qui les dissimulent souvent à nos yeux : *dans le domaine civil*, ces signes d'espérance incluent ... un sens plus grand de responsabilité à l'égard de l'environnement.⁹

Michael Czerny, S. J.
Secrétaire pour la Justice Sociale

⁷ Pour une brève chronologie des différentes étapes de réponse au Décret 20, voir Appendice D.

⁸ Voir Appendice E.

⁹ Jean Paul II, *Tertio Millennio Adveniente*, 1994, n. 46.

INTRODUCTION DU PERE GENERAL

« *Les hommes, se refusant à reconnaître l'existence d'un Créateur aimant, rejettent aussi la dignité de la personne humaine et ruinent la nature créée elle-même* ». ¹⁰

Par ces paroles claires et prophétiques, la 33^e Congrégation Générale de 1983 donna une première expression qui faisait autorité au sujet de l'écologie dans la Compagnie de Jésus et à la Congrégation des Provinciaux de 1990, nous avons perçu une « conscience écologique » vitale dans la plupart de nos Centres Sociaux, ce qui n'était pas tellement évident auparavant. ¹¹ Les deux déclarations précédentes fournissent également quelques-uns des éléments essentiels de l'approche de l'écologie par la Compagnie aujourd'hui.

En 1993-1994, plusieurs Congrégations Provinciales ont soumis des postulats sur l'écologie, ¹² et la 34^e Congrégation Générale était bien désireuse d'y répondre, mais des difficultés sont survenues : « Pour bien des raisons, la Congrégation n'a pas pu traiter ce problème à fond. Le thème était très ample et il aurait fallu des études préalables et de bons spécialistes : de plus, la commission de la justice devait affronter d'autres problèmes très complexes en eux-mêmes ; enfin, le temps était trop limité ». ¹³

Ce que la Congrégation a fait, alors, ce fut d'émettre un bref décret qui commençait par la reconnaissance d'un conflit apparent : « Le débat contemporain sur le développement et l'écologie est posé dans les termes d'une opposition entre les désirs du premier monde et les besoins du tiers monde ». ¹⁴ Le décret reconnaît, ensuite, que les questions écologiques sont complexes, car « ces termes se rapportent à de nombreux problèmes reliés entre eux à travers le monde. »

Quelques-uns de ces graves problèmes sont définis ailleurs par la CG : « L'exploitation sans scrupule des ressources naturelles et de l'environnement dégrade la qualité de la vie, détruit des cultures et enfonce les pauvres dans la misère ». ¹⁵ Semblables injustices sérieuses peuvent se comprendre sous l'aspect des *droits de l'homme* : « Le respect pour la dignité de la personne humaine, créée à l'image de Dieu, est à la base de la conscience croissante qu'on a dans le monde de toute la gamme des droits de l'homme. Ils incluent les droits tels que le développement, la paix et un environnement sain ». ¹⁶

Les *Normes complémentaires* parlent d'écologie sous l'aspect de *promotion de la justice* : ¹⁷

Il nous faut devenir plus conscients, comme l'Église elle-même, de ses récentes et nouvelles exigences pour notre mission ; ¹⁸ ce sont, entre autres, ... les conséquences dommageables de l'interdépendance des peuples, avec tous les dangers qui menacent le genre

¹⁰ CG33, D. 1, n. 35.

¹¹ Voir Peter-Hans Kolvenbach, S.J., *De Statu Societatis Iesu*, 1990, n. 100 dans *Acta Romana* 20 :3 (1990), 467.

¹² Voir Appendice A.

¹³ Josep Miralles, S.J., Introduction au Décret 20 dans les éditions française et espagnole de la CG34. Transcrit dans l'Appendice B.

¹⁴ Décret 20, « Écologie », transcrit dans l'Appendice C.

¹⁵ Décret 3, n. 9, tiré de la Section « Nouvelles dimensions de la justice », n. 5-10.

¹⁶ D. 3, n. 6.

¹⁷ NC 247, § 1.

¹⁸ Voir Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1987, n. 26 ; *Centesimus Annus*, 1991, nn. 28, 36-39.

de vie et les cultures des peuples pauvres, surtout « indigènes »¹⁹ [et] la protection de l'environnement.²⁰

Semblable *justice* est un devoir envers nos contemporains aussi bien que pour tous nos héritiers :

L'équilibre écologique et un emploi judicieux et équitable des ressources du monde sont des éléments importants de la justice à l'égard de toutes les communautés dans notre « village global » d'aujourd'hui tout autant qu'à l'égard des générations futures qui hériteront de tout ce que nous allons leur laisser.²¹

Par conséquent, « nous devons promouvoir des attitudes et des lignes de conduite qui créeront des relations de responsabilité à l'égard de l'environnement de ce monde que nous partageons et dont nous ne sommes que les intendants ». ²² La Compagnie a une contribution à fournir, dit le décret 20, et espère que ces efforts produiront et une conscience internationale et une action locale.

C'est là, en résumé, la conscience et la solidarité auxquelles pensait la Congrégation, quand elle recommanda l'étude de trois sujets : la spiritualité ignatienne, les contributions et la collaboration apostoliques, notre style de vie et nos décisions.

Peu de temps après la CG34, on demanda à quelque vingt-cinq jésuites engagés dans la recherche et l'activité écologiques à travers le monde de contribuer à l'étude. Leurs réponses furent systématisées dans un rapport inédit de dix pages, « L'écologie et la Compagnie de Jésus : mise sur pied d'un dialogue », et étudiées pendant deux journées de travail (*tempo forte*) à la Curie générale en janvier 1996. Depuis lors, un autre groupe de vingt-cinq jésuites bien informés en écologie ont produit des commentaires, tant sur une base individuelle que dans des rencontres centrées sur le sujet.

Les résultats de l'étude sont maintenant communiqués, dans la présente livraison de *Promotio Iustitiae*, à toute la Compagnie comme orientation pour notre manière de procéder.

L'expression « notre manière de procéder » paraît assez claire, quand on l'applique à des contextes jésuites.²³ Mais comment, en fait, devrions-nous procéder lors qu'on aborde un champ nouveau, à facettes multiples et controversé, comme l'écologie ; qu'on cherche une image claire, complète, sûre et commune ; qu'on réfléchit, qu'on procède à un discernement, qu'on prend une décision et qu'on la met en œuvre ?

Un point de départ constant et indispensable, selon la CG34, est la recherche scientifique :

Rien ne peut remplacer le travail personnel et assidu et bien souvent solitaire. Ces qualités sont indispensables si l'on veut intégrer la promotion de la justice à l'annonce de la foi et se montrer efficace ... dans le souci de protéger la vie et l'environnement ...²⁴

¹⁹ Voir D. 4, n. 11.

²⁰ Voir D. 3, nn. 5-16.

²¹ D. 3, n. 9.

²² *Ibid.*

²³ Voir, par exemple, décret 26, « Caractéristiques de notre manière de procéder ».

²⁴ Décret 16, n. 3, cité partiellement dans NC 297, exigeant « la qualité intellectuelle de tous nos ministères ».

Un consensus de l'analyse et de l'interprétation scientifiques fourni par les jésuites bien informés en cette matière est présenté dans le premier chapitre. Cette « lecture » de l'écologie, sujette évidemment à révision, établit un cadre ou une grille de lecture utile.

Sur cette base, les chapitres suivants traitent de la spiritualité ignatienne comme fondement d'une réponse universelle ; des contributions spécifiques des apostolats et de leur collaboration efficace ; de notre style de vie communautaire et de nos décisions institutionnelles. À partir de ces points, le chapitre de conclusion trace quelques orientations pour notre manière de procéder.

Tous les chapitres de « *Nous vivons dans un monde brisé* » sont le fruit d'échanges et de réflexions partagées et ils se présentent sous forme d'un dialogue actif entre les nombreux jésuites scientifiques et praticiens de l'écologie qui y ont pris part. Non seulement leurs contributions sont à la base du texte, mais leur style même reflète leur engagement dévoué, voire passionné, envers la création et le Créateur, envers les pauvres d'aujourd'hui, tout comme envers les générations à venir. Leur aide s'est révélée indispensable dans la poursuite de l'étude demandée par le décret 20, comme le révèle même un coup d'œil rapide sur le texte, et j'exprime ma gratitude aux jésuites et aux collègues pour cette aide et pour leur future collaboration.

Le but de « *Nous vivons dans un monde brisé* » n'est pas de simplifier la complexité des questions scientifiques, sociales, éthiques ou spirituelles ; on ne vise pas non plus à uniformiser la pluralité des approches : on désire rapprocher de nombreux points de vue. Le document désire partager avec la Compagnie et avec nos collaborateurs les résultats obtenus à ce jour. Plutôt que de se présenter comme un décret, il prend la forme d'une double invitation : celle, spécifique, faite aux jésuites et aux collègues, de poursuivre les échanges et d'approfondir la collaboration, puisque aussi bien ces deux points constituent de fait les traits les plus indispensables de notre manière de procéder dans le champ de l'écologie ; et l'ample invitation aux jésuites et à ceux qui partagent notre mission de faire preuve d'une solidarité écologique toujours plus efficace dans notre vie spirituelle, communautaire et apostolique.

Le Pape Jean-Paul II nous rappelle que

le Créateur a placé l'homme dans la création, lui ordonnant de la gérer en vue du bien commun de tous, grâce à son intelligence et à sa raison. De là, nous pouvons être assurés que la moindre bonne action d'une personne a une incidence mystérieuse sur la transformation sociale et participe à la croissance de tous. C'est à partir de l'alliance avec le Créateur, vers lequel l'homme est appelé à se tourner sans cesse, que chacun est invité à une profonde conversion personnelle dans le rapport aux autres et à la nature.²⁵

En méditant ces paroles et les chapitres qui suivent, puisse la confession « *Nous vivons dans un monde brisé* », tirée de la CG34, nous servir également de prière sincère et d'engagement partagé, dans une perspective spirituelle d'espérance.

Peter-Hans Kolvenbach, S.J.
avril 1999.

²⁵ Jean-Paul II, Allocution au séminaire sur « La science pour la survie et le développement durable » à l'Académie pontificale des sciences, le 12 mars 1999, n. 7.

1. Notre lecture de l'écologie

« Les termes [de développement et d'écologie] renvoient à de nombreux problèmes reliés entre eux à travers le monde ».²⁶

Rappelons une question « écologique » ou « environnementale » typique. Toute situation comprend de nombreuses questions intimement reliées qui peuvent, tout de même, se répartir sous différentes rubriques, comme échelle spatiale, échelle temporelle, échelle de sévérité, et degré ou espèce de développement. Ces distinctions, encore qu'un peu artificielles, aident à jeter de la lumière sur les facettes du problème qui a besoin d'être abordé, en tout cas, avec un sens de la collaboration multidisciplinaire.

1. L'échelle spatiale

Jusqu'à un certain point, les questions écologiques peuvent se subdiviser selon leur échelle spatiale. P. ex., l'effet de serre est mondial, la désertification peut être régionale et la décharge des déchets toxiques, locale. Il existe, toutefois, plusieurs pièges inhérents à cette subdivision. En voici quelques-uns :

1.1. La région où le problème devient manifeste peut ne pas coïncider avec sa source réelle. La déforestation tropicale, par exemple, peut se révéler davantage tributaire des pressions imposées par un programme d'ajustement structural que de décisions locales sur l'usage des terres, même si la dégradation semble provenir d'une mauvaise utilisation des ressources par les habitants du lieu. Ainsi, une solution réelle requiert souvent la participation active des gens qui vivent hors de l'environnement endommagé.

Ceux que touche le problème peuvent vivre loin de la source première. P. ex., les effets de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl se sont fait sentir dans le pays voisin de la Biélorussie. L'inondation et l'érosion associées à certaines pratiques d'utilisation de la terre peuvent avoir plus d'impact en aval qu'à la source.

1.2. L'échelle du problème peut être confondue avec sa gravité. P.ex., l'effet de serre va nécessairement changer le climat du monde et, au moins à brève échéance, ces changements peuvent avoir lieu au détriment de certains et à l'avantage d'autres. Les problèmes locaux, comme la vie dans un environnement pollué par des déchets toxiques, peut affecter la vie de villageois plus considérablement que les effets du réchauffement mondial. Quand même, il faut noter que les effets à long terme du réchauffement du climat mondial causeront vraisemblablement les plus grands dommages à tous.

2. L'échelle temporelle

La notion de « durabilité » implique l'obligation de considérer les conséquences des décisions humaines pour l'environnement sur une échelle temporelle qui comprend les générations à venir.²⁷

²⁶ D. 20.

²⁷ Pour assurer que les générations futures bénéficient des richesses de la terre, les générations actuelles devraient

De plus, il existe un laps de temps entre l'apparition d'une crise écologique et sa détection et de même, la solution peut prendre effet après plusieurs décennies seulement. Deux exemples : les pressions d'une population croissante augmentent en certains endroits, mais pas aussi rapidement qu'on ne l'avait prédit il y a une ou deux décennies ; l'émission des CFC a crû pendant des décennies avant que quiconque ne s'aperçût que la couche d'ozone se détruisait, et aujourd'hui on prédit que les trous continueront à s'agrandir pendant des décennies malgré des taux moindres d'émission.

3. L'échelle de gravité

Les degrés de gravité de la détérioration environnementale vont de considérations de survivance à d'autres d'ordre esthétique. Selon quels critères jugeons-nous l'importance d'une question écologique particulière ? À la lumière de l'enseignement de l'Église et de la mission de la Compagnie, deux considérations peuvent être proposées :

3.1. La dégradation de l'environnement a généralement son plus grand impact sur les plus pauvres, qui ont le moins de protection, le moins de pouvoir pour agir et le moins de formules de remplacement. Notre position devrait être celle du Christ, pauvre parmi les pauvres et à leur côté. Dans cette option préférentielle pour les pauvres et pour leur cause, les jésuites doivent résister à la tentation de devenir des « experts » en écologie ou en développement dont la domination bienveillante aggrave de fait la spirale de l'affaiblissement et retarde le jour où seront vaincues la pauvreté matérielle et l'appauvrissement culturel

3.2 Contribuer à une conscience et une action mondiales est un urgent besoin, parce que les conséquences à longue portée des actions locales sur le bien-être de millions d'individus sont bien mal comprises, p. ex., le lien entre l'émission de bioxyde de carbone, sous-produit de la production d'énergie, et les changements du climat mondial. Néanmoins, les questions écologiques proches du foyer, de l'environnement local dans lequel chacun est enraciné, représentent probablement le point de départ pour la plupart des jésuites. Par exemple, dans un pays développé, réduire les déchets peut sembler banal, comparé au combat mené par d'autres pour s'opposer à la désertification ou la déforestation tropicale, mais pour un grand nombre, cet effort ou cette action est ce qui se révèle possible de façon réaliste dans la vie de chaque jour.

4. Le degré ou l'espèce de développement

4.1. Les forces qui mènent à la dégradation de l'environnement sont jusqu'à un certain point différentes pour les pays développés et les pays en développement. Des facteurs comme la propriété de la terre, les ruptures culturelles, les lignes de conduite gouvernementales, les conditions socio-économiques diffèrent selon la région et une analyse dans ce sens pourrait être entreprise.

-
- travailler à un développement durable et préserver les conditions de vie, particulièrement la qualité et l'intégrité de l'environnement ;
 - assurer que les générations futures ne soient pas exposées à la pollution, qui peut mettre en danger leur santé ou leur existence même ;
 - préserver pour les générations futures les ressources naturelles nécessaires au maintien de la vie et à son développement ;
 - tenir compte des conséquences possibles pour les générations futures des projets majeurs avant qu'ils ne se réalisent.

4.2. Le modèle actuel de développement est fondé presque entièrement sur des considérations économiques.²⁸ Cette approche a conduit à la crise environnementale actuelle et aucune solution ne sortira de l'intérieur de sa logique interne : cela viendra seulement grâce à un changement fondamental par rapport au développement lui-même. Les droits de l'homme comprennent « des droits comme le développement, la paix et un sain environnement ».²⁹

4.3. Il existe, par conséquent, un urgent besoin de modèles de développement qui soient des formule de rechange, modèles qui intègrent dans leur fonctionnement des valeurs culturelles, environnementales et de justice sociale. Semblables modèles surgiront vraisemblablement par morceaux, c'est-à-dire, à mesure que les gens forgeront des sous-modèles appropriés à des conditions spécifiques : l'expansion de l'agro-foresterie, le fermage organique, le bassin hydrographique (*watershed*) et la bio-remédiation en sont des exemples. Le développement par participation et l'évaluation rurale rapide sont des techniques destinées à éliminer la domination paralysante des « locaux » par des « experts » étrangers en développement ou en environnement.

5. L'approche multidisciplinaire

Il n'existe aucun moment de la vie humaine, depuis la conception jusqu'après la mort, où nous ne sommes pas en relation intime avec l'environnement par l'air que nous respirons, les aliments que nous consommons, les déchets que nous produisons. Parce que l'écologie comporte beaucoup de facettes et de dimensions reliées entre elles, comme il a été indiqué dans les points précédents, il est indispensable d'adopter une approche multidisciplinaire.

5.1. La très grande majorité des problèmes environnementaux ont des forces économiques, sociales, politiques et culturelles à leurs origines et c'est seulement en prenant celles-ci largement en considération que l'écologie comme point de vue acquiert sa portée pleinement humaine. Le pape Jean-Paul II a diagnostiqué la crise écologique comme un problème moral.³⁰

5.2. Les questions environnementales peuvent s'interpréter et se résoudre par application de diverses sciences sociales et physiques dans une approche multidisciplinaire qui réponde aux nombreux aspects reliés entre eux des problèmes environnementaux caractéristiques. De même, le terme de « écologie » renvoie à de nombreuses approches différentes et complémentaires : comme conscience ou préoccupation, comme science, comme action, comme mouvement.

5.3. Le taux actuel et l'intensité de la modification par l'homme de l'environnement ne connaissent pas de précédent et elles peuvent se comparer avec des périodes de transformation importante du passé : changement de climat, glaciation, culture sédentaire, disparition d'espèces. Si cet ensemble de faits ne doit pas nous inciter à la panique, la complaisance n'est pas non plus une attitude responsable. Il existe un besoin de conscience et de réponse effective. Cela demande une intelligence correcte : de saines analyses fournies par un grand nombre de disciplines, accompagnées d'une interprétation faite à la lumière de l'Esprit.

²⁸ La forme néo-libérale du capitalisme qui se répand partout de nos jours, avec son refrain : « que le marché décide »... semble entraîner des attitudes de consommation très centrées sur elles-mêmes : l'idolâtrie de la monnaie, la dégradation de la nature et la réduction des biens humains et sociaux à des valeurs de marché. (Peter-Hans Kolvenbach, S. J., *New Vigor for the Church: Conversations on the Global Challenges of our Times*, Toronto : Compass, 1993, p. 24-25).

²⁹ D. 3, n. 6.

³⁰ Jean-Paul II, « Paix avec Dieu le Créateur, paix avec toute la création », *Message pour le jour mondial de la paix*, 1990, § 2.

6. Questions

Des questions comme :

- ◆ quels sont l'étendue et le degré de la dégradation écologique ?
- ◆ quels processus physiques et biologiques sont impliqués ?
- ◆ quels facteurs socio-économiques sous-tendent les forces d'entraînement ?
- ◆ qui a souffert le plus ?

contribuent à notre intelligence de l'écologie dans le contexte de l'apostolat de la Compagnie.

La complexité écologique défie une intelligence rapide et facile. La recherche scientifique consiste souvent à rendre les zones sombres moins impénétrables, plutôt qu'à jeter une grande clarté sur des incertitudes. S'adressant aux scientifiques qui prenaient part à un séminaire patronné par l'Académie pontificale des sciences, le Pape Jean-Paul II disait :

Vos efforts pour élaborer des prédictions valables constituent une contribution précieuse pour que les hommes, spécialement ceux qui ont la charge de conduire les destinées des peuples, assument pleinement leurs responsabilités vis-à-vis des générations futures, en écartant les menaces qui seraient la conséquence de négligences, de décisions économiques ou politiques gravement erronées ou de manque de perspectives à long terme.³¹

Peut-être que démontrer comment les multiples approches scientifiques sont essentielles pour aborder toute question d'écologie constitue-t-il la plus grande contribution que peuvent fournir les scientifiques jésuites, travaillant en étroite collaboration avec les praticiens sur le terrain. Puisse notre lecture commune de l'écologie être aussi correcte et complète que possible, pour le plus grand bien, le meilleur service.

³¹ Jean-Paul II, Allocution au séminaire sur « La science pour la survie et le développement durable » à l'Académie pontificale des sciences, le 12 mars 1999, n. 6.

2. La spiritualité ignatienne

*« Comment notre spiritualité ignatienne nous offre les fondements d'une réponse universelle ».*³²

En nous reportant à l'un des trois critères ignatien bien connus,³³ nous pouvons entendre « une réponse universelle » dans le sens d'une réponse « plus universelle » qui, selon la CG34, oriente « vers l'action qui contribue à changer les structures pour créer une société reposant davantage sur le partage des responsabilités ».³⁴ Telle est la réponse que la crise écologique, avec ses nombreuses questions reliées entre elles, paraît exiger. Un fondement approprié nous est fourni par la spiritualité ignatienne, comme le suggère le décret 20, et nous le trouvons dans les Exercices spirituels, dont le propre point de départ est inspiré par les premiers chapitres de la Genèse.

« Le Seigneur Dieu modela l'homme avec la glaise de la terre » (Genèse 2, 7). Au moyen d'un subtil jeu de mots, l'œuvre créatrice de Dieu révèle une connexion interne et intime entre :

- ◆ le Seigneur Dieu, qui forma
- ◆ l'homme (*adam*), celui qui est tiré de
- ◆ la terre (*adamah*).

Ainsi, une triple relation de « sujets » a existé depuis « les débuts », alors que Dieu créa toutes choses. Nous retrouvons la même triple relation au tout début des Exercices.

2.1. Principe et fondement

PRINCIPE ET FONDEMENT [23]

L'homme est créé pour louer, révéler et servir Dieu notre Seigneur et par là sauver son âme, et les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme, et pour l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il est créé.

D'où il suit que l'homme doit user de ces choses dans la mesure où elles l'aident pour sa fin et qu'il doit s'en dégager dans la mesure où elle sont, pour lui, un obstacle à cette fin. Pour cela il est nécessaire de nous rendre indifférents à toutes les choses créées, en tout ce qui est laissé à la liberté de notre libre-arbitre et ne lui est pas défendu ; de telle manière que nous ne voulions pas, pour notre part, davantage la santé que la maladie, la richesse que la pauvreté, l'honneur que le déshonneur, une vie longue qu'une vie courte et ainsi de suite pour tout le reste, mais

³² D. 20.

³³ *Constitutions* [622-623].

³⁴ D. 3, n. 22.

que nous désirions et choisissons uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés.

Dans un texte plus philosophique que biblique ou spirituel dans son ton et pourtant profondément inspiré, Ignace affirme que Dieu, l'homme et le monde sont reliés entre eux d'une manière providentielle et transparente. Dieu notre Seigneur est clairement distingué de l'homme et tous les deux « des autres choses » ; pourtant, on ne peut mettre en relation deux d'entre eux en faisant abstraction du troisième. Cette triade pose un commencement valide et une base solide ou, en d'autres termes, le principe et fondement, et l'expérience en montre la vérité durable.

Il n'y a pas pour l'homme d'authentique recherche de Dieu qui ne passe par une insertion dans le monde créé, et, d'autre part, toute solidarité avec l'homme et tout engagement dans le monde créé ne peuvent être authentiques sans une découverte de Dieu.³⁵

Ignace présente la triade non par intérêt spéculatif, mais comme un guide de vie. « De là il suit », comme une conviction logique, morale, « que l'homme doit user de ces choses dans la mesure où elles l'aident pour sa fin et qu'il doit s'en dégager dans la mesure où elles sont, pour lui, un obstacle à cette fin. » Ignace indique, en termes abstraits mais inspirants, le sentier indispensable pour atteindre la liberté humaine. Ce que Pierre Teilhard de Chardin exprime de la manière suivante : « La créature n'est pas qu'un moyen : c'est une occasion de communion salvatrice. »

Hors de cette relation triangulaire, il n'y a pas d'intelligence humaine de soi authentique, ni de choix libre, ni de transcendance réelle, ni de transformation durable. Nous avons ici une sagesse tirée du mystère du Créateur et de toute la création, établissant les conditions concrètes de la liberté et de l'efficacité, à savoir, que les trois côtés du triangle relationnel sont intimement, dynamiquement reliés.

L'auteur de la Genèse utilise des verbes extraordinairement forts – l'homme doit remplir (*kavaš*) la terre et la soumettre (*radab*)³⁶ – pour souligner l'autorité majestueuse du Créateur révélée dans l'acte de création et pour exprimer la prééminence accordée à la vocation humaine au sein de la création tout entière. Ces verbes montrent également que les hommes et les femmes partagent cette autorité et ont un rôle réel à jouer dans l'établissement, la conservation, la restauration de l'ordre dans tout l'univers. La domination humaine est un partage de la souveraineté du Seigneur (*Dominus*).

En comparaison de *kavaš* et de *radab*, l'expression d'Ignace paraît plus abstraite et scolastique : « user des autres choses dans la mesure où elles nous aident à atteindre notre fin ». Mais ni la Genèse, ni les Exercices n'accordent l'autorisation de faire mauvais usage des choses que Dieu a faites. Tout au contraire, « nous en dégager dans la mesure où elle sont un obstacle pour nous », c'est liberté et respect, non abus ni rébellion.

Donc, la foi chrétienne en Dieu, notre Créateur et Rédempteur, comprend une relation avec tout l'*adam* et toute l'*adamah*. À l'intérieur de ce triptyque, tous sont appelés à louer Dieu, à respecter le divin mystère et à servir Dieu dans le service aux autres créatures. L'homme est créé par Dieu et appelé à être racheté, et par conséquent détient une place privilégiée dans l'univers. Mais les hommes et les femmes n'ont pas choisi l'environnement dans lequel Dieu les a créés et placés et ils ne peuvent éviter la responsabilité d'y travailler et de le protéger. Ce qui inclut le discernement,

³⁵ D. 4, n. 7, citant Peter-Hans Kolvenbach, S. J., Allocution à la 34^e Congrégation Générale, le 6 janvier 1995.

³⁶ Genèse 1, 28.

l'usage librement choisi des choses créées sur la face de la terre. L'écologie peut être le nom contemporain de notre attitude envers « les autres choses sur la face de la terre » – et notre place parmi elles.

Ignace accorde une attention égale à chacun des trois pôles de la relation et ici se trouve le sain fondement que le Principe et fondement offre. Il évite un anthropocentrisme indépendant de Dieu et de l'environnement (narcissisme), un théocentrisme qui prétend ignorer les créatures et toutes les choses créées (spiritualisme désincarné), un biocentrisme qui néglige le Créateur et son appel à tous (athéisme ou panthéisme). Ignace indique que l'absence de relation entre l'homme et Dieu aura de graves conséquences dans la biosphère.³⁷

Voilà, donc, le sens dans lequel le *Principe et fondement* établit et fonde une compréhension respectueuse de toutes les choses créées. À ce respect révérenciel Teilhard donne voix dans son prodigieux *Hymne à la matière* :

Bénie sois-tu, réalité toujours naissante ; toi qui, faisant éclater à tout moment nos cadres, nous obliges à poursuivre toujours plus loin la vérité ; triple abîme des étoiles, des atomes et des générations : toi qui, débordant et dissolvant nos étroites mesures, nous révèles les dimensions de Dieu.³⁸

2.2. La Première semaine

Tout comme l'exercice d'ouverture reflète la vision biblique, la Première semaine le fait aussi. La rébellion d'Adam et Ève explique le manque de respect contemporain à l'égard du Créateur, manque de respect qui se répand en mauvais traitement des semblables et en imprudence avec le reste de la création. Comme nos premiers parents se sont condamnés à la mort, de même engendrons-nous avec insouciance des situations écologiques vraiment dangereuses, toute la série des crises actuelles. Les puissants verbes *kavaš* et *radab* ne justifient pas une manipulation violente de la terre, une hostilité destructrice.

La gravité du péché consiste précisément dans son minage et sa destruction de la relation de Dieu, de l'homme et des choses créées. Ignace voudrait que *chacun de nous* éprouve, goûte et sente le péché dans son horreur et son caractère destructif et comme *chacun* de nous est impliqué, nous méditons à la première personne. Car, par mon péché je partage une histoire de dé-création, une histoire de mort et d'enfer et fais un avec elle.

LE PÉCHÉ PERSONNEL [60]

Cri d'étonnement avec une profonde émotion, en passant en revue toutes les créatures ; comment elles m'ont laissé en vie et m'y ont conservé... Et les cieux, le soleil, la lune, les étoiles et les éléments, les fruits, les oiseaux, les poissons et les animaux – comment ils m'ont conservé en vie jusqu'ici. Et la terre, comment elle ne s'est pas ouverte pour m'engloutir, créant de nouveaux enfers pour que j'y souffre pour toujours.

³⁷ Le géologue autrichien Seuss a introduit le terme de « biosphère » pour désigner la zone vivante sur la terre, semblable aux anciens termes d'hydrosphère et d'atmosphère, et il signifie « la partie de la terre et son atmosphère dans lesquelles se trouvent les êtres vivants ».

³⁸ Pierre Teilhard de Chardin, S. J., *Hymne de l'univers*, Paris : Éd. du Seuil, 1961, p. 111.

Cette perversion se manifeste, comme Ignace me l'assure avec un certain réalisme écologique, dans « les nouveaux enfers » créés par les pécheurs.³⁹ Mais les cris de malédiction et de lamentation ne peuvent jamais faire taire les chants de bénédiction de la terre, parce que les choses créées manifestent la miséricorde de Dieu.

En dépit de mon abus de la création, les choses créées ne cessent de chanter tout le temps la miséricorde du Seigneur. Ignace m'invite à m'émerveiller des cieux, avec le soleil, la lune et les étoiles, la terre avec les fruits, les poissons et les animaux, et à considérer comment ces choses créées me soutiennent, me nourrissent et me protègent, me gardent en vie et me permettent de vivre et ne cessent jamais de le faire... même lorsque je néglige Dieu et refuse de louer la divine Majesté ; même lorsque je me renferme dans la solitude, loin des autres créatures ; même lorsque je refuse de le servir et exerce une fausse domination sur ces choses créées... m'amenant à un colloque avec le Miséricordieux.⁴⁰

Au temps d'Ignace, la nature pouvait inspirer un pur « cri d'étonnement » qui frappe nos oreilles avec un trait d'innocence, parce que la société d'alors n'était pas en possession des puissants moyens dont l'usage abusif, de nos jours, menace l'environnement. « Au lieu de remplir son rôle de collaborateur de Dieu dans l'œuvre de la création, l'homme agit indépendamment de Dieu et aboutit à provoquer la révolte de la nature, plus dominée que gouvernée par lui ». ⁴¹ Nous devons ajouter notre propre « cri d'horreur » à l'admiration spontanée d'Ignace.

Aux origines de la crise écologique il y a le déni – en actions bien plus qu'en paroles – de la relation avec Dieu. Se couper de Dieu, c'est se couper de la source de la vie, c'est se couper de l'amour et du respect de la vie, qui sont fondamentaux. Quand nous sommes ainsi coupés, nous nous permettons de détruire la vie et, écologiquement parlant, les conditions de la vie. L'environnement, au lieu d'être traité avec le respect qui lui est dû, devient sujet à une répression irresponsable et violente. « Le juste connaît les besoins de ses bêtes, mais les entrailles du méchant sont cruelles ». ⁴² En appliquant ce souci au juste, l'Écriture affirme qu'une relation correcte avec Dieu se reflète dans une relation respectueuse avec l'environnement, et une vie correcte au sein de l'environnement comprend Dieu dans une hiérarchie bien ajustée.

Dans la Première semaine, nous demandons de devenir conscients de l'implication de chacun de nous dans les processus de péché à l'œuvre, au prix de la mort, dans une société sans visage humain.

L'état de péché du monde, que le Christ est venu guérir, atteint de nos jours une extrême intensité en raison de structures sociales qui excluent les pauvres – la majorité de la population mondiale – de la participation aux bienfaits de la création de Dieu... Ce sont là des signes des temps qui nous invitent à comprendre que « Dieu a toujours été le Dieu des pauvres, parce que les pauvres sont la preuve visible d'un échec dans l'œuvre de la création ». ⁴³

³⁹ *Ex. Sp.*, [60].

⁴⁰ *Ex. Sp.*, [61].

⁴¹ Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n. 37.

⁴² *Prov* 12, 10.

⁴³ D. 2, n. 9, citant Peter-Hans Kolvenbach, S. J., « Notre mission aujourd'hui et demain », dans *Faith Doing Justice: Promoting Solidarity in Jesuit Ministries*, Détroit, 1991, p. 48-49.

Et donc, lorsque nous énumérons les misères de la pauvreté et le souffrance de notre temps, nous devrions aussi discerner courageusement notre complicité personnelle et communautaire. « La 34^e Congrégation Générale encourage tous les jésuites à dépasser les préjugés et les idées préconçues, qu'ils soient d'ordre historique, culturel, social ou théologique, pour collaborer ... à la promotion ... du respect de la création [de Dieu] ». ⁴⁴

Il nous faut apprendre – scientifiquement comme théologiquement – notre implication dans les processus responsables de la dégradation de l'environnement. « Les religions [y compris la nôtre] ont aussi leur responsabilité dans les éléments de péché à dimensions mondiales : l'injustice, l'exploitation et la destruction de l'environnement ». ⁴⁵ Nous pourrions faire quelque chose pour protéger l'environnement ou promouvoir l'écologie, si nous regrettons sincèrement nos péchés de complicité, si d'abord nous apprenons à les identifier et à les reconnaître dans l'esprit de la Première semaine des Exercices.

2.3. La contemplation

Ignace revient à la triple relation entre Dieu, *adam*, l'homme, et la création dans la contemplation finale des Exercices spirituels.

CONTEMPLATION POUR PARVENIR À L'AMOUR

LE DEUXIÈME POINT [235] Regarder comment Dieu habite dans les créatures : dans les éléments en leur donnant l'être, dans la plantes en leur donnant la vie végétative, dans les animaux en leur donnant de sentir, dans les hommes en leur donnant de comprendre, et ainsi à moi, me donnant d'être, me faisant vivre, sentir et me faisant comprendre ; de même en faisant de moi son temple, puisque je suis créé à la ressemblance et à l'image de sa divine Majesté.

LE TROISIÈME POINT [236] Considérer comment Dieu travaille et œuvre pour moi dans toutes les choses créées sur la face de la terre, c'est-à-dire qu'il se comporte à la manière de quelqu'un qui travaille, par exemple, dans les cieux, les éléments, les plantes, les fruits, les troupeaux, etc., leur donnant l'être, en les conservant, leur donnant la vie végétative, de sentir, etc.

LE QUATRIÈME POINT [237] Regarder comment tous les biens et tous les dons descendent d'en haut. Par exemple, comment ma puissance limitée descend de celle, suprême et infinie, d'en haut ; et de même pour la justice, la bonté, la compassion, la miséricorde, etc. ; comme du soleil descendent les rayons, de la source les eaux, etc.

L'amour divin auquel nous cherchons à parvenir est présenté comme l'antithèse de la haine humaine qui est le signe distinctif de la Première semaine. Méditant, ici encore, à la première

⁴⁴ D. 5, n. 2.

⁴⁵ Voir D. 5, n. 8.

personne, il n'est plus question d'admirer toutes les choses créées juste parce qu'elles m'ont soutenu en dépit de ma connivence avec le travail destructeur de dé-création, ni de concevoir les choses créées comme des écrans qui dissimulent Dieu derrière un voile qui empêche tout amour pur, ni comme de simples instruments dont j'ai malheureusement besoin pour aller vers Dieu, mais qui deviennent inutiles, à mesure que je progresse sur le chemin. Au lieu de cela, c'est une manière de prier, de révéler et d'aimer le mystère d'un Dieu qui me fait le don amoureux de Lui-même dans ses créatures, qui, à leur tour, me conduisent à Lui.

D'abord, nous considérons comment Dieu le Créateur est présent, habitant « en toutes choses », dans toutes les créatures sur la face de la terre. Ignace disait au P. Nadal que, dans une feuille d'oranger, il voyait la Trinité,⁴⁶ et Ribadeneira rapporte ce que les premiers jésuites observaient chez leur père Ignace :

Nous vîmes souvent comment les petites choses devenaient occasion pour lui d'élever son esprit vers Dieu, qui même dans les plus petites choses est admirable. À la vue d'une plante, d'une petite herbe, d'une feuille, d'une fleur, de quelque fruit ; de la considération d'un vermisseau ou de quelque autre petit animal, il s'élevait vers les cieux et pénétrait au plus intérieur et au plus éloigné des sens ; et de chacune de ces petites choses il tirait un enseignement et les conseils les plus utiles pour l'instruction de la vie spirituelle.⁴⁷

Puis, la *Contemplatio* articule la vision de Dieu « travaillant et œuvrant » en toutes choses : « L'action de Dieu ne commence pas avec ce que nous faisons ; déjà, dans les bienfaits de la création, Dieu a posé le fondement de ce qu'il accomplira par les grâces de la rédemption ». ⁴⁸ La *Contemplatio* propose un respect révérenciel de toutes choses. Elle demande que la triple relation entre Dieu, *adam* et la nature ne soit pas seulement intime, pas seulement respectueuse et généreuse, mais aussi amoureuse.

La mystique découlant de l'expérience d'Ignace nous oriente en même temps vers le mystère de Dieu et vers l'action de Dieu dans sa création. Que ce soit dans notre vie de foi personnelle ou dans nos ministères, il n'est jamais question pour nous de choisir entre Dieu *ou* le monde ; bien plutôt, Dieu est toujours *dans* le monde, œuvrant pour l'amener à sa perfection, en sorte que le monde en vienne à être finalement totalement *en* Dieu.⁴⁹

Enfin, Ignace voit tous les talents et les bienfaits comme « descendant » du Créateur. Peut-être n'y a-t-il pas de meilleure image de cela qu'Ignace lui-même : sa propre chambre donnait sur un petit balcon duquel, selon la tradition, il prenait tant de plaisir à contempler le ciel piqué d'étoiles que, en comparaison, les choses de la terre le frappaient comme des éléments « sordides ». ⁵⁰

2.4. Mystique et service

Ignace nous presse de chercher et de trouver le mystère de Dieu moyennant un choix dans la prière et un service d'humilité aimante, au cœur de toutes les choses créées. Nous devons faire un avec elles, parce que la création en attente aspire, avec nous et par nous, à la révélation des fils de Dieu. De la sorte, la création sera libérée de la servitude de la corruption, pour entrer dans la liberté de la gloire des enfants de Dieu.⁵¹

⁴⁶ Jérôme Nadal, S. J., *Fontes Narrativi*, II, 123, n. 11.

⁴⁷ Pedro de Ribadeneira, S. J., *Vida del P. Ignacio* V, 1 p. 743, comme rapporté dans Ricardo García-Villoslada, S. J., *San Ignacio de Loyola, Nueva Biografía*, Madrid : Biblioteca de Autores Cristianos, 1986, p. 594.

⁴⁸ D. 6, n. 20.

⁴⁹ D. 4, n. 7, renvoyant à la « *Contemplatio* », points 2-4, *ES* [235-237].

⁵⁰ Cándido de Dalmases, S. J., *Ignace de Loyola : Le fondateur des Jésuites*, Paris : Le Centurion, 1984, p. 289, 297.

⁵¹ Cf. *Rm* 8, 18-21.

Les Exercices, depuis le début jusqu'à la fin, sont parties intégrantes de notre rencontre avec Dieu. C'est dans la spiritualité des Exercices, source de notre unité comme jésuites, que nous et beaucoup de chrétiens qui travaillent avec nous, façonnons notre conscience et la base de nos jugements.

Ignace pose un « principe et fondement » pour l'aventure de l'Esprit à laquelle il nous invite. Le noyau ignatien de cette spiritualité est une relation avec Jésus Christ qui durera toute la vie et le combat pour nous faire toujours plus indifférents, disponibles, généreux, libres.

La spiritualité ignatienne établit et fonde une réponse universelle en dialogue avec d'autres spiritualités, comme celle de saint François d'Assise, et avec d'autres religions, par exemple : « Le bouddhisme appelle ses adeptes à une compassion universelle et désintéressée pour toutes les créatures vivantes ». ⁵² Notre spiritualité a sa propre contribution saine à fournir et peut, sur une base de partage, intégrer dons et aperçus à partir d'autres manières de contempler, de prier, de lire la réalité et d'agir. « Il y a un profond désir, exprimé dans le souci pour l'environnement, de respecter l'ordre naturel comme lieu où se vérifie une présence immanente mais transcendante : cela est en lien avec ce que les chrétiens désignent sous le nom d' « Esprit ». ⁵³

L'Église nous invite à renouveler toutes ces relations environnementales et sociales et à les rectifier encore :

Le Jubilé est un nouvel appel à la conversion du cœur par le changement de vie. Il rappelle à tous qu'il ne faut considérer comme absolus ni les biens de la terre, car ils ne sont pas Dieu, ni la domination ou la prétention de domination de l'homme, car la terre appartient à Dieu et à Lui seul : « La terre m'appartient et vous n'êtes pour moi que des étrangers et des hôtes ». ⁵⁴ Puisse cette année de grâce toucher le cœur de ceux qui ont entre leurs mains le sort des peuples ! ⁵⁵

Aidons à recréer la création et à la réconcilier avec Dieu, de sorte qu'Il puisse se réjouir en elle, comme au premier sabbat, et la trouver belle et juste, paisible et vraie

⁵² D. 5, n. 15.

⁵³ D. 4, n. 21.

⁵⁴ *Lv* 25, 23.

⁵⁵ Jean-Paul II, *Incarnationis Mysterium*, Bulle d'indiction du Grand Jubilé de l'An 2000, 1998, n. 12.

3. Contributions et collaboration de nos apostolats

*« Comment nos apostolats peuvent contribuer, chacun à leur manière, et peuvent aussi favoriser une collaboration efficace ... en encourageant à la fois une prise de conscience internationale et l'action locale ».*⁵⁶

Étant un seul corps avec des membres largement dispersés, la Compagnie peut, grâce à ses divers ministères, contribuer de façon importante au mouvement écologique. Parmi les sphères pertinentes, on compte la dimension intellectuelle, l'éducation, l'apostolat social, les retraites, le dialogue et le travail en réseau, enfin, la formation.

3.1. L'apostolat intellectuel

Comme la crise écologique surgit partiellement à partir d'une manière de penser erronée, on voit l'importance d'une saine réflexion sur la cohérence de toutes choses et sur les réponses éthiques qui s'imposent. La théologie et la philosophie, domaines parfois débranchés des préoccupations écologiques et sociales, sont des occasions d'assurer des réflexions qui servent de formule de remplacement pour l'approche matérialiste et réductionniste.

Le commandement biblique de soumettre la terre, parfois rendu responsable de la crise écologique actuelle, doit être compris comme il faut à la lumière d'une érudition scripturaire et historique.

En philosophie, à peu près chaque matière peut comprendre des questions fondamentales d'écologie – anthropologie : la nature de l'homme, son destin et sa vocation ; cosmologie : la signification et le but de la création ; épistémologie : les manières de connaître la réalité ; l'éthique de la justice et la responsabilité mutuelle, la responsabilité envers les pauvres, les générations futures et la création.

En morale, on met en évidence les valeurs de respect de l'environnement fondé sur l'Écriture, y compris, par exemple, les commandements.⁵⁷ Lorsque l'on considère des décisions de développer une ressource naturelle, on doit tenir compte des conséquences secondaires (les coûts collatéraux, ou les coûts subséquents à l'avenir) et pas seulement des avantages matériels et financiers immédiats.

L'intelligence en évolution qu'a l'Église de sa mission dans la société comprend de plus en plus l'écologie, peut-être spécialement l'éthique écologique.

A l'heure actuelle, on constate une plus vive conscience des menaces qui pèsent sur la paix mondiale, non seulement à cause de la course aux armements, des conflits régionaux et des injustices qui existent toujours dans les peuples et entre les nations, mais encore à cause des atteintes au *respect dû à la nature*, de l'exploitation désordonnée de ses ressources et de la détérioration progressive dans la qualité de la vie. Cette situation engendre un sentiment de précarité et d'insécurité qui, à son tour, nourrit des formes d'égoïsme collectif, d'accaparement et de prévarication.⁵⁸

⁵⁶ D. 20.

⁵⁷ Le septième commandement demande le respect de l'intégrité de la création. Les animaux, comme les plantes et les êtres inanimés, sont naturellement destinés au bien commun de l'humanité passée, présente et future (cf. *Genèse* 1, 28-31). L'usage des ressources minérales, végétales et animales de l'univers ne peut être détaché du respect des exigences morales. La domination accordée par le Créateur à l'homme sur les êtres inanimés et les autres vivants n'est pas absolue ; elle est mesurée par le souci de la qualité de vie du prochain, y compris des générations à venir ; elle exige un respect religieux de l'intégrité de la création (*Catéchisme*, 2415, avec référence à *Centesimus Annus*, 37-38).

⁵⁸ Jean-Paul II, « Paix avec Dieu le Créateur, paix avec toute la création », *Message pour la journée mondiale de la paix*, 1990, §1.

Cet enseignement de l'Église, qui identifie correctement les questions morales impliquées dans les préoccupations écologiques, profite au mouvement environnemental en général et est de plus en plus apprécié.

La longue tradition de la Compagnie dans les sciences naturelles continue d'avoir une contribution essentielle à fournir :

Ces capacités [intellectuelles] sont indispensables si l'on veut intégrer la promotion de la justice à l'annonce de la foi et se montrer efficace dans l'action pour la paix, dans le souci de protéger la vie et l'environnement, dans la défense des droits de chaque homme, de chaque femme et de peuples entiers.⁵⁹

Plusieurs rencontres de scientifiques jésuites consacrées à l'écologie ont eu lieu, ces dernières années :

- La Quatrième rencontre de *Jesuits in Science* européens (Padoue, Italie, septembre 1995) a traité de trois sujets principaux : une évaluation de la crise de l'environnement ; les causes sous-jacentes enracinées dans une culture réductionniste techno-scientifique ; et les défis de la crise environnementale et une culture scientifique réductionniste pour notre mission comme scientifiques jésuites.⁶⁰
- La Première rencontre de *Jesuits in Science* de l'Assistance d'Asie méridionale (Bangalore, Inde, octobre 1995) consacra une session aux questions de l'environnement mondial – comme les pluies acides, le trou de la couche d'ozone et la déforestation – au sujet desquelles il faut créer une conscience, tandis qu'une autre session remue-méninges fournit des vues sur le débat contemporain entre développement et écologie.
- Les *Jesuit Social Scientists of India* (JESSI) ont consacré une réunion annuelle (Shembaganur, Inde, mai 1998) aux relations entre la société et l'environnement, parce que « les questions d'environnement ont un rapport avec notre survie et celle des générations futures ».

Ce serait un triste paradoxe qu'une saine préparation des jésuites en sciences naturelles et sociales fût en déclin juste au moment où la pression de l'environnement s'intensifie, alors que le plus grand nombre des pauvres en souffre les conséquences et alors qu'une solution de rechange inspirée par Dieu est de la plus urgente nécessité. En même temps que la compétence scientifique et théologique, il faut aussi des dons de communication, afin de rendre les résultats accessibles aux profanes.

3.2. Culture, éducation, médias

« Une culture moderniste, scientifique et technique, trop souvent de ton unilatéralement rationaliste et séculier, peut être destructrice des valeurs humaines et spirituelles »,⁶¹ comme le respect de la nature ou la solidarité avec les pauvres d'aujourd'hui et avec les générations futures. Après avoir procédé à la critique de la culture, la tâche consiste maintenant à aider de façon constructive. « Cela fait partie de notre tradition jésuite que d'être engagés dans la transformation de toute culture humaine, lorsque les hommes commencent à remodeler... toute la compréhension scientifique et technique qu'ils ont d'eux-mêmes et du monde dans lequel ils vivent ». ⁶² Semblable transformation a lieu grâce à l'action sociale directe,⁶³ grâce à l'éducation et aux médias.

L'éducation jésuite est affirmative du monde. L'éducation jésuite reconnaît Dieu comme l'Auteur de toute réalité, toute vérité et toute connaissance. Dieu est présent et actif dans toute la création : dans la nature, l'histoire et les personnes. L'éducation jésuite, par conséquent, affirme *la bonté radicale du monde*

⁵⁹ D. 16, n. 3.

⁶⁰ *Jesuits in Science* 11 (1995).

⁶¹ D. 4, n. 24.

⁶² D. 4, n. 25.

⁶³ Cf. « Lecture culturelle », dans *Caractéristiques de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus*, 1998, ch. 3.2.

« plein de la grandeur de Dieu », ⁶⁴ et regarde tout élément de la création comme digne d'étude et de contemplation, susceptible d'une exploration sans fin. L'éducation donnée dans une école jésuite essaie de *créer un sens de l'émerveillement et du mystère* dans l'apprentissage de la création de Dieu. Une connaissance plus complète de la création peut mener à une plus grande connaissance de Dieu et à une plus grande volonté de travailler avec Dieu dans sa création permanente. ⁶⁵ Elle exige une excellence qui révère la dignité de tout le monde, comme la sainteté de toute la création. ⁶⁶

L'éducation peut servir à éveiller la conscience de l'environnement grâce à un curriculum adapté. Les cours de sciences comme la biologie, la géographie et la physique sont d'une importance obvie. Mais les mêmes sujets peuvent être transportés en d'autres matières et abordés de diverses manières, y compris la formation aux valeurs et aux droits de l'homme. Les jeunes tirent profit de la découverte des liens qui unissent des systèmes apparemment non reliés sur terre et le rôle humain de la conservation et de la restauration de l'équilibre écologique.

La prolifération des médias électroniques est un phénomène de la fin du 20^e siècle, avec sa propre contribution à la fois aux problèmes et aux possibilités de l'écologie. Un échec endémique est la présentation de l'information à sens unique. « La télévision, en particulier, promeut la consommation excessive et des valeurs hédonistes très destructrices de la vie, de la communauté et de l'environnement », ⁶⁷ autrement dit, « une mentalité ... qui ne peut favoriser une véritable croissance humaine ». ⁶⁸ En même temps, les médias imprimés et spécialement les médias électroniques sont centrés occasionnellement sur un problème écologique spécifique et font montre d'un immense potentiel pour rassembler les gens dans une nouvelle intelligence partagée, dans la solidarité et l'action concertée. ⁶⁹

3.3. L'apostolat social

La dégradation de l'environnement est souvent directement liée aux injustices socio-culturelles, et les groupes les plus touchés de façons très directes et disproportionnées sont les pauvres et les marginalisés. Ils sont enclins à vivre dans des conditions environnementales nuisibles à leur santé et à leur bien-être.

Le droit à un environnement sain est lié à la promotion de la dignité humaine, car il met en évidence la dynamique des rapports entre individu et société. Un ensemble de normes internationales régionales et nationales sur l'environnement est en train de donner peu à peu une forme juridique à ce droit. Toutefois, les mesures juridiques ne suffisent pas par elles-mêmes. Le danger de graves dommages causés à la terre et à la mer, au climat, à la flore et à la faune, exige un profond changement dans le style de vie caractéristique de la civilisation moderne de consommation, particulièrement dans les pays plus riches. Il ne faut pas non plus sous-estimer un autre risque, même s'il est moins radical : poussés par la nécessité, ceux qui vivent misérablement dans les zones rurales peuvent en arriver à exploiter outre mesure le peu de terre dont ils disposent. Il faut donc favoriser une formation spécifique qui leur apprenne comment harmoniser la culture de la terre et le respect de l'environnement.

Le présent et l'avenir du monde dépendent de la sauvegarde de la création, car il existe une interaction constante de la personne humaine et de la nature. Placer le bien de l'être humain au centre de l'attention à l'égard de l'environnement est en réalité la manière la plus sûre de sau-

⁶⁴ Gerard Manley Hopkins, S.J., « God's Grandeur ».

⁶⁵ *Caractéristiques de l'éducation jésuite*, 1986, n. 23-24.

⁶⁶ *Pédagogie ignatienne*, 1993, n. 13, 14.

⁶⁷ « Tabloïd » préparatoire à la CG34, 1993, n. 1.3.7.

⁶⁸ D. 15, n. 2.

⁶⁹ Par exemple, dans l'élimination du plomb dans l'essence.

vegarder la création ; de cette façon, en effet, est stimulée la responsabilité de chacun en ce qui concerne les ressources naturelles et leur usage judicieux.⁷⁰

Parce que les pauvres sont ceux qui souffrent le plus de presque toutes les crises écologiques, la défense de leur droits actuels et futurs signifie l'exercice de la responsabilité de tous envers l'environnement ; elle signifie l'abandon de structures injustes dans la sphère publique avec une vue sur une action collective et un changement socio-culturel. « La consommation excessive, un style de vie d'abondance et d'exploitation de la terre et de ses ressources sont intrinsèquement liés aux injustices sociales, économiques et politiques du monde et sont une blessure infligée au Corps du Christ ».⁷¹

La survie culturelle des peuples autochtones ou indigènes est souvent liée à la terre et à la nature ; leurs religions originelles « jouent un rôle important dans la création de l'harmonie écologique et de l'égalité entre les hommes ».⁷² Ils ont beaucoup à nous apprendre. Notre ministère auprès d'eux les aide à recouvrer leur héritage, à résister à l'assimilation et à créer des réactions, p. ex., une agriculture de remplacement, une éducation populaire, une écologie locale.

Il y a beaucoup d'exemples de jésuites qui travaillent en matière de science pour l'intérêt public ou de la science pour le changement social : agriculture expérimentale, agriculture durable, formation en agriculture ; bassin hydrographique ; technologie appropriée, énergie solaire et autres sources d'énergie non conventionnelle ; programmes de conscientisation et études populaires de l'environnement.

De nos jours, un rôle important des Centres sociaux ou culturels jésuites consiste à faire leur la perspective globale qui perçoit les questions de paix, de justice et d'écologie comme reliées entre elles et de percevoir cela aussi en relation avec les rôles que les hommes et les femmes doivent avoir, en cette nouvelle époque de l'histoire, dans la création d'un monde plus humain.⁷³

3.4. Les retraites

Les retraites peuvent être organisées de façon à rassembler différents groupes environnementaux en vue de les aider à développer leur spiritualité, à apprendre à faire un discernement sur des questions et des options, à examiner leurs choix et leurs tactiques. Beaucoup de groupes pourraient tirer profit des traditions ignatiennes de prière, de discernement et de réconciliation, de même que de l'adaptation des Exercices avec attention à l'écologie. Des ateliers ou des retraites appropriés pourraient être offerts par des jésuites pour aider ces groupes à se rassembler pour dialoguer, à poursuivre leur réflexion, à favoriser la réconciliation, à planifier une action concertée. Une créativité de ce genre est une nécessité dans le travail paroissial, la prédication, la catéchèse et le travail avec les paroisses, les congrégations, les groupes religieux ou profanes « pour promouvoir la justice au niveau local et mondial tant par la conversion personnelle que par le changement des structures ».⁷⁴

3.5. Le dialogue et le travail en réseau

Les jésuites ont beaucoup à apprendre des groupes non gouvernementaux et des mouvements qui se centrent sur les questions d'environnement. Les organisations ont des philosophies très diverses et recourent à différentes approches dans leur travail avec les pauvres, dans le développement et l'écologie. Les relations entre l'Église et le mouvement environnemental croît en importance et le penchant jésuite pour le travail en situations de frontières peut contribuer à une mutuelle compréhension et à une plus grande collaboration.

⁷⁰ Jean-Paul II, « Le respect des droits humains : le secret de la vraie paix », *Message pour la journée mondiale de la paix*, 1999, §10.

⁷¹ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Our mission Today and Tomorrow », *Faith Doing Justice: Promoting Solidarity in Jesuit Ministries*, Détroit, 1991, p. 52.

⁷² D. 5, n. 4.

⁷³ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., *De Statu Societatis Iesu*, 1990, n. 99, in *Acta Romana* 20:3 (1990), 467.

⁷⁴ D. 19, n. 6.

« Notre engagement en faveur de la justice, de la paix, des droits de l'homme et de la protection de l'environnement doit être mené en collaboration avec les croyants des autres religions ... Dans notre action sociale, nous collaborons volontiers avec eux pour la dénonciation prophétique des structures d'injustice et la création d'un monde de justice, de paix et d'harmonie ». ⁷⁵ Le travail pour l'écologie profite d'un esprit et d'un style de dialogue dans lesquels on apprend des autres, nous rendons disponibles nos ressources, comme l'enseignement social catholique, la spiritualité ignatienne, la pensée des Congrégations Générales. En lisant les documents produits par d'autres groupes, en réfléchissant sur les questions qu'ils promeuvent, en étudiant notre implication dans les actions qu'ils proposent, nous pouvons fournir une certaine contribution en soulevant des questions morales et spirituelles, tout comme des questions scientifiques et politiques.

« Les problèmes d'injustice, d'exploitation et de destruction de l'environnement ont pris des dimensions universelles ». ⁷⁶ Les diverses disciplines comme l'expérience de nos membres, notre large répartition à travers le monde et les nombreux réseaux auxquels nous participons sont quelques-uns des traits qui rendent la Compagnie capable de contribuer à l'écologie. « La 34^e Congrégation générale encourage tous les jésuites à ... collaborer de grand cœur avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté à la promotion de la paix, de la justice, de l'harmonie, des droits de l'homme et du respect de la création » ⁷⁷ en participant, d'ordinaire au niveau local, aux innombrables groupes pour l'écologie et la justice qui existent en vue de protéger l'environnement. Un énorme potentiel réside en toute collaboration et tout travail en réseau de ce genre.

Le travail en réseau interdisciplinaire comme international peut être envisagé. Les jésuites intéressés à l'écologie peuvent collaborer en faisant de la recherche environnementale d'une manière multidisciplinaire. Jouissant d'une certaine indépendance politique et spirituelle, nous avons une chance d'articuler des questions écologiques sans être prisonniers d'intérêts spéciaux. Semblable travail soutiendrait des organisations sœurs œuvrant en écologie et offrirait des ressources pour les jésuites et les collègues en formation.

Des commencements créateurs ont vu le jour au niveau provincial. Par exemple, à Patna et au Canada Supérieur, des commissions pour l'écologie ont été désignées pour réfléchir sur ces questions, pour travailler sur des questions écologiques d'importance locale et pour diffuser l'information à la Province. Aux États-Unis, il existe un réseau appelé « GC34 Ecology Project », qui implique des jésuites et des collègues œuvrant dans des départements universitaires et dans des projets environnementaux.

3.6. La formation

Toutes les occasions et le potentiel apostolique mentionnés dans le présent chapitre ont des implications pour la formation des jeunes jésuites autant que des futurs collègues. La sensibilisation aux questions écologiques peut croître grâce à l'étude théorique en sciences physiques et sociales, en philosophie et en théologie ; grâce à la maturation spirituelle ; et grâce à une expérience pratique dans la recherche et l'apostolat social

⁷⁵ D. 5, n. 8, 9.6.

⁷⁶ D. 5, n. 8.

⁷⁷ D. 5, n. 2.

4. Style de vie communautaire et décisions institutionnelles

*« Comment cette question touche notre style de vie et les décisions que nous prenons dans nos institutions ».*⁷⁸

La Congrégation Générale demande comment les questions écologiques influent sur notre style de vie et les décisions que nous prenons dans nos institutions apostoliques. Cela touche chacun de nous individuellement, puisque aussi bien la citoyenneté (au sens national comme au sens plus large) implique que nous devenions conscients, agissions décemment, évitions d'endommager l'environnement. Cela nous touche comme membres d'une communauté jésuite locale et d'une province qui cherchent à partager la Bonne nouvelle avec les autres et à être un signe compréhensible dans une société de foi et dans la solidarité. Et cela touche les supérieurs locaux, les directeurs d'œuvres, les supérieurs majeurs et, tout spécialement, les responsables de la formation.

4.1. Une communauté de solidarité

L'écologie paraît reliée à deux piliers de notre engagement jésuite : la pauvreté évangélique et la solidarité avec les pauvres. Le vœu de pauvreté est un appel à vivre simplement, à consommer moins et à produire moins de déchets, à être moins un fardeau écologique et à réduire toute complicité avec les forces qui mènent à la dégradation de l'environnement. Lorsque l'environnement se détériore, les pauvres sont ceux qui d'ordinaire en souffrent le plus. Si nous vivons au milieu d'eux, plus ou moins comme eux, et agissons en solidarité avec eux, cette insertion entraîne une sensibilité à l'environnement, même si les pauvres eux-mêmes ne semblent pas toujours compter l'écologie parmi leurs priorités.

« Les communautés sont devenues également plus sensibles à la solidarité avec les pauvres. Presque partout, les jésuites se plaignent de ne pas être en mesure de vivre la vie des personnes démunies parmi lesquelles, souvent, nous voudrions habiter ».⁷⁹ La réduction de la distance qui nous sépare de la vie de ceux qui souffrent peut commencer par une perspective toute pleine de crainte, mais une fois l'expérience faite, elle devient un motif de gratitude et de joie. Semblables options servent aussi d'encouragement pour les autres. Quand nous pressons ceux-ci d'être plus responsables ou d'assurer un plus grand service à ceux qui sont vulnérables ou miséreux, notre témoignage jouit d'une certaine authenticité.

Les expressions du vœu de pauvreté et d'une solidarité vécue varient considérablement de Province à Province, selon les conditions locales spécifiques. La CG34 demande que chaque communauté « fasse un projet de vie communautaire qui reflète ses aspirations à vivre de façon simple et solidaire, projet que l'on peut évaluer facilement et à intervalles réguliers ».⁸⁰

Voici quelques aspects de l'existence d'une communauté ou d'une œuvre qui pourraient être considérés :

- les installations matérielles
- la terre
- l'eau
- la faune
- l'énergie
- la nourriture
- les déchets
- les transports
- l'environnement intérieur
- le recyclage
- les pratiques de travail
- les relations communautaires

⁷⁸ D. 20.

⁷⁹ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., Lettre « Sur la vie communautaire » (mars 1998), n. 8.

⁸⁰ D. 9, n. 12.

Des occasions se présentent tant personnelles que communautaires, d'éviter la pollution environnementale non nécessaire, de pratiquer la modération dans l'usage des ressources limitées comme l'énergie et l'eau, et de faire montre que l'on est conscient des conséquences de ses choix. Certains choix personnels et communautaires (un grand nombre d'entre eux ?) ont bel et bien des conséquences sur l'environnement. Un choix particulier donné peut être minime, un geste pratiquement insignifiant, mais il a une valeur comme signe de sensibilité aux droits des autres, spécialement les pauvres et les générations futures, et signe d'un respect spirituel pour Dieu notre Créateur.

Il est important de trouver des occasions pour changer nos propres habitudes, même si nous découvrons souvent que, malgré nos bonnes intentions, les comportements changent lentement et qu'on ne prend pas de nouvelles habitudes sans un effort considérable.

Le choix d'une vie simple implique d'acheter avec soin, d'utiliser moins de choses, de recycler. P.ex., une communauté donnée peut commencer par acheter les produits qui coûtent le moins cher, mais ceux-ci sont souvent abusifs, environnementalement comme socialement. Les achats sont loin d'être neutres : cumulativement ils définissent les structures de production et influencent la manière dont sont prises les décisions environnementales. De même, la solidarité avec les pauvres et la sensibilité à l'environnement ne sont pas qu'une question de dépenser moins : acheter un produit qui coûte plus cher (par exemple, un produit organique) peut se révéler une meilleure option en faveur des pauvres que d'en acheter un qui soit une production de masse.

Un acte donné de sensibilité à l'environnement n'est pas facilement objet de décision, particulièrement lorsque les pauvres eux-mêmes ne peuvent, d'ordinaire, se permettre des options saines, au point de vue écologique. Aussi, la manière dont les communautés dépensent leur argent et le lieu où ils le font, même s'il ne s'agit pas de grandes sommes, demandent réflexion, en vue d'une justice plus écologique et plus sociale.

Il existe un très grand nombre de publications qui abordent ces questions ; certaines techniques sont disponibles pour effectuer un inventaire écologique ou un rapport d'impact environnemental ; des consultants et des groupes sont prêts à fournir de l'aide. Voulons-nous en profiter ? – décider de le faire exige discussions dans une communauté ou une œuvre de la Compagnie. Puis, une fois que certains résultats sont disponibles, il faut poursuivre les discussions, en vue d'arriver à un accord sur quelques mesures concrètes à prendre.

Notre mission de la foi qui fait la justice met en question les manières dont nous vivons nous-mêmes, demandant la simplicité du style de vie et les communautés de solidarité. La simplicité du style de vie est en lien avec notre relation au Christ pauvre, notre solidarité avec les pauvres du monde et notre solidarité avec la terre elle-même.⁸¹

Notre espoir est de vivre et de fonctionner plus simplement, avec plus de respect et dans une plus grande solidarité.

⁸¹ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Our Mission Today and Tomorrow », *Faith Doing Justice: Promoting Solidarity in Jesuit Ministries*, Détroit, 1991, p. 52.

4.2. Les décisions institutionnelles

Lorsqu'une communauté ou une œuvre apostolique jésuite commence à penser à soutenir une cause écologique ou à se joindre à d'autres sur une question locale ou mondiale, c'est alors que nous découvrons jusqu'à quel point les questions sont vraiment complexes.

« Mais, lors de la visite du provincial ou pendant les Exercices spirituels annuels, il faudrait nous laisser interpeller sur notre style de vie et même sur nos instruments de travail apostolique »⁸² du point de vue des pauvres et de l'écologie, aussi. Par exemple, tout choix – réduire l'usage des voitures et utiliser les transports en commun – est toujours difficile, mais davantage s'il est fait par pauvreté ou par écologie dans l'abstrait ; par contre, s'il est fait en solidarité avec les gens aux revenus modiques (spécialement ses propres voisins), l'option peut avoir meilleure chance d'obtenir consensus et collaboration.

Dans nos communautés et nos œuvres (universités, écoles secondaires, paroisses, maisons de retraites, centres sociaux...), nous commençons à apprendre à prendre des décisions institutionnelles qui tiennent compte sérieusement de facteurs écologiques.

Enfin, nous pouvons nous demander si « l'option préférentielle pour les pauvres », et sa perspective de la justice, constituent bel et bien des critères décisifs pour faire face aux graves questions mondiales d'aujourd'hui, comme la crise de la dette externe, la menace à la paix causée par de lourds investissements dans la production de matériel de guerre, la destruction croissante de l'environnement naturel et de la biosphère, le rôle de la femme dans la société. Toutes ces questions touchent de façon spéciale la vie des pauvres du monde. Les questions mondiales et la question de la justice à un niveau international exigent un diagnostic plus en profondeur des « valeurs » inhérentes au concept dominant de développement.⁸³

Parmi ces « valeurs », il faut compter celles qui guident les décisions relatives aux avoirs financiers, tant dans les institutions spécifiques qu'au niveau provincial. Nos investissements évitent-ils les entreprises impliquées dans une dégradation environnementale excessive ? La gestion financière devient-elle plus conforme aux exigences écologiques et sociales ?

Le Pape Jean-Paul II parle de « la responsabilité de l'homme de limiter les risques sur la création, par une attention particulière au milieu naturel, par des interventions appropriées et par des systèmes de protection avant tout envisagés dans la perspective du bien commun et non seulement de la rentabilité ou de profits particuliers ».⁸⁴ Prendre des décisions communes et institutionnelles dans ce sens, même si cela est difficile, comporte tôt ou tard un impact environnemental et a aussi immédiatement une grande valeur de témoignage.

⁸² Lettre « Sur la vie communautaire », *ibid.*

⁸³ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., *The Changing Face of Justice*, Londres : CAFOD 1991, p. 11.

⁸⁴ Jean-Paul II, Allocution au Séminaire sur « La science pour la survie et un développement durable » à l'Académie pontificale des sciences, 12 mars 1999, n. 3.

« Nous vivons dans un monde brisé »

APPENDICES

Relatio Praevia

A) Ce que les POSTULATS sur l'ÉCOLOGIE DEMANDENT

1. En général :

Renforcer le sérieux et promouvoir la conscience de l'urgence du problème écologique et son lien avec la question foi/justice.

La Compagnie devrait s'engager elle-même avec plus de conviction dans un travail/réflexion théologique et scientifique en collaboration étroite avec d'autres institutions, avec les laïcs et les autres églises.

La tradition religieuse est riche en peuples attachés à la terre et à la planète ; la doctrine/théologie de la création pourrait être développée à propos de l'environnement.

Le concept d'unité et d'intégrité de la création pourrait inspirer notre spiritualité, notre manière de vivre et d'agir.

Promouvoir l'usage responsable et la distribution équitable des ressources de la terre ; la conservation et la croissance durable.

Commencer des démarches effectives pour s'opposer à la destruction globale de l'environnement, surtout lorsqu'elle touche les peuples indigènes.

2. Plus concrètement :

Élaborer un décret ou brève déclaration sur la responsabilité de la Compagnie pour l'environnement.

Faire une déclaration disant que l'écologie est partie intégrante de la promotion foi/justice selon ce qu'a légiféré la 32e CG dans le Décret 4 en la reconnaissant comme fondamentale de la mission de la Compagnie tout entière.

Ce qui concerne l'écologie pourrait être coordonné par le Secrétariat pour la Justice Sociale de Rome, ou par un « secrétariat écologique » international.

Raisons pour :

- La situation écologique est un défi éthique global ; le monde attend une orientation de la part de l'Église.
- Notre planète est entrée dans une période d'instabilité écologique ; c'est un déclin écologique qui progresse rapidement, souvent irréparable : il résulte des activités humaines.

- Du fait de leur lien avec les problèmes démographiques et économiques, les questions écologiques constituent une partie de la question complexe de l'option foi/justice pour les pauvres.
- Ce sont les plus faibles de la société, spécialement les peuples indigènes, qui souffrent le plus à cause de leur dépendance au jour le jour et de l'usage limité des ressources naturelles qui les environnent.
- Certains philosophes et écologistes accusent la tradition judéo-chrétienne d'être une des principales causes culturelles du problème.
- La question de l'écologie prend place parmi les apostolats de frontière de la Compagnie et représente un service valable pour l'Église.
- Avec son organisation internationale, ses ressources intellectuelles, morales, pastorales et pratiques, la Compagnie est une des rares institutions chrétiennes capables de répondre au défi et à la menace immenses que pose cette question.
- C'est une invitation à la Compagnie d'entrer en dialogue avec le monde et un test pour notre sensibilité ; un leadership jésuite sera bienvenu dans ce domaine aussi bien que hors de l'Église ; la question a des aspects œcuméniques.
- Notre inspiration fondamentale, ce sont les Exercices Spirituels : Spécialement le *Principe et Fondement* et la *Contemplation pour obtenir l'amour* fournissent une base pour une réponse universelle à la crise écologique en nous plongeant dans un monde que Dieu a créé et soutient librement et par amour, dans un monde qui agit comme un révélateur de Dieu.
- La liberté ignatienne nous appelle à réaliser notre vocation humaine profonde de créatures faites à l'image de Dieu, appelées à voir constamment Dieu en toutes choses et toutes choses en Dieu.

B) ÉVALUATION par le *COETUS PRAEVIUS*

1. La question de l'écologie n'était pas traitée dans les dernières Congrégations Générales. C'est une question importante et urgente. Défi éthique global d'aujourd'hui, il faut le prendre en considération.
2. Ce sujet est clairement relié aux questions de justice et de paix dans le monde.
3. Notre spiritualité, basée sur les Exercices Spirituels de St Ignace, nous fournit une base pour une réponse universelle à la crise écologique, pour vivre en plein respect et en harmonie avec la nature.
4. Nous sommes conscients du fait que cette « manière écologique de vivre » peut être très exigeante ; elle affectera notre style de vie de chaque jour, imposant un usage des biens plus modéré, plus sobre, plus rationnel et plus responsable.

D) PROPOSITIONS du *COETUS PRAEVIUS*

1. Renforcer et promouvoir la conscience et la signification de la question écologique.
2. Recommander et encourager une recherche/étude sérieuse, objective et scientifique sur l'écologie, aussi bien que des réalisations pratiques.
3. Préciser le problème de base (=question morale : perte de l'équilibre moral ; pollution morale ; égoïsme ; nécessité d'un changement de mentalité, d'une conversion).
4. Insister sur la question foi-justice en écologie, dans une compréhension plus large du décret 4 (répartition des richesses, exploitation des ressources, consumérisme, énergie...).
5. On pourrait intégrer quelques recommandations sur cette question dans un décret plus long sur « Notre mission aujourd'hui et demain ». Ces recommandations pourraient faire référence à des points de la théologie chrétienne et de la spiritualité jésuite tels que ceux-ci ou d'autres :
 - a) Le récit biblique de la création et la relation radicale de chaque chose avec la communication de lui-même libre et aimante de Dieu.
 - b) La relation de l'humanité avec le reste du monde créé : l'homme et la femme comme image de Dieu ; domination de la terre – au nom de Dieu, c'est-à-dire comme gestion attentive et responsable ; devoir de l'humanité de collaborer activement à la création en donnant la vie et en la protégeant en harmonie et en amitié avec tous les êtres.
 - c) Les références prophétiques et eschatologiques concernant le soin du monde, le sens de la terre, l'usage sobre et ordonné des ressources, le devoir de développer la bonté, la justice et la paix pour tous les peuples – et le rêve d'un monde sans hostilité entre les hommes et les autres êtres.
 - d) Les références du Nouveau Testament à la relation radicale du Christ à la Création (*Colossiens, Éphésiens, Romains, Jean*, etc.).
 - e) La relation contemplative de la communauté humaine avec un monde créé par l'amour de Dieu et plongé en lui (*Contemplation pour obtenir l'amour*).
 - f) La conscience grandissante de la sacramentalité de la création, qui trouve sa plus haute expression dans l'Eucharistie.

INTRODUCTION au Décret 20⁸⁵

Pourquoi cette «Recommandation»

Dès avant la Congrégation Générale s'était manifesté un souci de l'écologie dans une série de postulats demandant que la Congrégation Générale prenne position sur cette question.⁸⁶ Ces postulats peuvent être rassemblés en deux grands groupes.

a)Le premier groupe soulignait les rapports réciproques entre promotion de la justice et défi lancé par la dégradation du milieu ambiant.

Dans ce cadre, on faisait voir que les questions écologiques sont fortement liées aux problèmes démographiques et économiques. Dans la question de l'écologie est mise aussi en jeu notre responsabilité par rapport aux générations à venir. D'autres signalaient qu'on ne peut séparer option pour les pauvres et « option pour la terre » : en effet, la dégradation du milieu ambiant affecte spécialement et directement les peuples plus pauvres dont la survie dépend très directement et immédiatement de leur rapport avec le milieu ; de plus, dans leur effort en vue d'un développement rapide, les régions pauvres de la planète voient comment leur milieu se dégrade rapidement.

b)Le second groupe de postulats soulignait la cohérence entre spiritualité des Exercices et sensibilité à l'intégrité et à la sécurité de la création. Cette spiritualité nous invite à nous plonger dans un monde qui révèle Dieu, mais qui a été corrompu par l'aveuglement et le péché des hommes ; un monde qui nous invite à restaurer l'image de Dieu, le cherchant en toutes choses et les aimant toutes en Lui.

Partant de ce point de vue, les postulats suggéraient que la notion de totalité de la création devait marquer tout *notre style de vie* et « notre manière de procéder ». Cela devrait stimuler notre *réflexion théologique* et la *recherche sur les problèmes d'écologie*. L'action de la Compagnie devrait se planifier *au plan international*, en promouvant l'intégration de la perspective écologique dans la *formation* et dans tous les *ministères de la Compagnie*.

Pour bien de raisons, la Congrégation n'a pas pu traiter ce problème à fond. Le thème était très ample et il aurait fallu des études préalables et de bons spécialistes ; de plus, la commission de la justice devait affronter d'autres problèmes très complexes en eux-mêmes ; enfin le temps était trop limité.

Pour cette raison, la Congrégation arriva à la conclusion que le thème de l'écologie ne pouvait pas être oublié, mais qu'elle ne pouvait pas, d'autre part, élaborer un décret de qualité suffisante. Aussi opta-t-elle pour une « recommandation au Père Général », en faisant la synthèse des questions les plus importantes que posaient les postulats et la réflexion de la commission de la justice.

⁸⁵ Josep Miralles, S.J., Introduction au Décret 20, dans les éditions française et espagnole de la CG34.

⁸⁶ Voir Appendice A, ci-dessus.

Décret 20

ÉCOLOGIE

(Recommandation au Père Général)

1. Le débat contemporain sur le développement et l'écologie est souvent posé en des termes qui opposent les désirs du premier monde et les besoins du tiers monde, alors qu'en fait ces termes renvoient à de nombreux problèmes reliés entre eux à travers le monde. La Compagnie de Jésus peut aider à surmonter certains éléments de ce dilemme en encourageant à la fois une prise de conscience internationale et l'action locale. Les nombreux postulats reçus offrent des suggestions intéressantes sur ce sujet.

2. La Congrégation Générale recommande au Père Général qu'une étude soit faite sur les problèmes suivants :

2.1 – comment notre spiritualité ignatienne nous offre les fondements d'une réponse universelle ;

2.2 – comment nos apostolats peuvent contribuer, chacun à leur manière, et peuvent aussi favoriser une collaboration efficace ;

2.3 – comment cette question touche notre style de vie et les décisions que nous prenons dans nos institutions.

Les résultats de cette étude seront communiqués à toute la Compagnie, à titre d'orientation pour notre manière de procéder.

Brève chronologie de soucis pour l'écologie

1983, septembre : Dans la première mention officielle de l'écologie, la CG33 lui donna une interprétation théologique profonde : « Les hommes, se refusant à reconnaître l'existence d'une Créateur aimant, rejettent aussi la dignité de la personne humaine, et ruinent la nature créée elle-même ». ⁸⁷ Mais l'environnement ne figure pas parmi « les nouveaux besoins et les nouvelles situations » énumérés dans le décret sous « Quelques champs d'application ». ⁸⁸

1990, septembre : À la Congrégation des Provinciaux de Loyola, le Père Général nota une « conscience écologique » vitale dans la plupart de nos centres, qui n'avait pas été tellement évidente auparavant. ⁸⁹

1992, juillet : Les jésuites qui participaient au Sommet sur la terre des Nations unies de Rio de Janeiro comprenaient : Atilio Machado Peppe (Brésil Centre-Est), José Aguilar (Colombie), John McCarthy (Canada Supérieur), K. M. Matthew (Maduré), Cedric Prakash (Gujarat), Peter Walpole (Philippines).

1993 : Selon le *tabloïd* en préparation pour la CG34 :

Une prise de conscience écologique se répand lentement, ceci comprenant une sensibilité aux manières dont notre style de vie jésuite et notre travail affectent l'environnement. Toute l'humanité ne peut pas produire et consommer au niveau des pays développés. Le rétablissement de relations acceptables avec la nature requiert un changement radical de perspective, par lequel des hommes en nombre significatif adoptent un style de vie différent des modèles actuels pratiqués dans les pays développés et moins développés. Changer nos modèles de consommation en sorte que, même dans les petites choses quotidiennes, notre vie manifeste une option pour la vie au sens le plus large, requiert des choix concrets et de petits pas dans la bonne direction. ⁹⁰

1993-1994 : Dix-sept Congrégations Provinciales ont approuvé dix-neuf postulats sur l'écologie.

1994, juillet : Le *Coetus praevius* a révisé les postulats et préparé la *Relatio praevia* sur l'écologie. ⁹¹

1994, août : Un « Symposium sur l'écologie » ⁹² comprenait onze jésuites répondant aux questions suivantes :

1. Comme jésuite spécialisé dans les questions environnementales et la méthode scientifique, quelle perspective, quelles directives ou quelle manière de faire suggèreriez-vous à vos collègues jésuites ? Quels critères faut-il utiliser, quelles sont les étapes à entreprendre pour former un jugement responsable sur la valeur scientifique d'une question écologique spécifique, d'une campagne ou d'un mouvement ?

⁸⁷ Sous « La situation du monde nous interpelle », CG33, D. 1, n. 35.

⁸⁸ CG33, D. 1, n. 45.

⁸⁹ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., *De Statu Societatis Iesu*, 1990, n. 100, in *Acta Romana* 20:3 (1990), 467.

⁹⁰ Essai 3, n. 4.6.

⁹¹ Reproduit dans l'Appendice A, plus haut.

⁹² Publié dans *Promotio Iustitiae* 58 (novembre 1994).

2. Selon votre expérience, quelle contribution est fournie actuellement ou pourrait être fournie au mouvement environnemental par notre mission de la foi qui fait la justice, par l'option préférentielle de l'Église pour les pauvres et par les Exercices spirituels ?

1995 : Le décret 3 de la CG34 attira l'attention sur cinq dimensions de la justice, « toutes d'une importance permanente dans la mission d'ensemble de la Compagnie pour la promotion de la justice ». L'une d'entre elles est *l'environnement* et le plein éventail des droits humains comprend le droit à « un environnement sain ». La CG34 émit le décret 20 et, dans plusieurs autres décrets, fit des déclarations spirituelles, théologiques et pratiques sur l'écologie.

1995-2005 : « L'Initiative de l'apostolat social » et les *Caractéristiques de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus* offrent un cadre de réflexion sur les ministères sociaux, y compris les ministères écologiques, et leur renouvellement.

1995, juillet : On demanda à quelque vingt-cinq jésuites intéressés à l'écologie et experts en la matière d'aider à répondre à ce que le décret 20 demande de la Compagnie. Les réponses furent résumées avec l'aide du Dr. Dennis Fox (Université de Nice, France) dans un rapport inédit de dix pages, intitulé « L'écologie et la Compagnie de Jésus : Instauration d'un dialogue », à l'usage du Père Général et de son conseil.

1996, janvier : Un atelier ou *tempo forte*⁹³ de deux jours fut consacré à l'étude du document « Instauration d'un dialogue ». Ultérieurement, le Père Général conféra avec son conseil et décida de poursuivre la consultation avec des jésuites praticiens en domaine environnemental, dans la perspective recommandée par le décret 20 et d'encourager membres et institutions de la Compagnie à collaborer en écologie.

1996-1998 : Le résumé « Instauration d'un dialogue » a circulé parmi ceux qui y avaient originellement contribué et quelques autres.

1998, août : L'allocution du Père Général à l'inauguration du Arrupe College, à Harare, Zimbabwe.⁹⁴

1999, avril : « ***Nous vivons dans un monde brisé*** » (comprenant le contenu et l'approche du résumé « Instauration d'un dialogue ») est publié et distribué.

1999, septembre : La sixième réunion de *Jesuits in Science* européens à Francfort, Allemagne, sur le thème de « Science et culture », comprenant une étude de « ***Nous vivons dans un monde brisé*** », qui « encourage la collaboration et le travail en réseau entre jésuites œuvrant pour l'écologie ».

1999, novembre : L'Assemblée plénière du Conseil Pontifical Justice et Paix a pris particulièrement en considération la crise de l'environnement à la lumière de la doctrine social de l'Église. Dans le message qu'il a adressé à cette occasion le Saint Père insiste surtout sur la nécessité d'aborder correctement la question de l'environnement à la lumière du fondement biblique de la sollicitude de l'homme pour tout le créé.

⁹³ La prière d'ouverture par le père général a été publiée dans *Nouvelles et Commentaires*, 24:1 (janvier-février 1996), 1-2.

⁹⁴ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., *Our Responsibility for God's Creation*, avec commentaires par les pères J. English, J. McCarthy, J. Profit et W. Ryan, Ottawa : Jesuit Centre, 167 Sunnyside Ave., Ottawa, Ontario, Canada, K1S 0R2. Fax : +1-613-730-3210, ou courrier électronique : wryan@jesuits.ca

Appendice E

Participants

Les personnes suivantes ont contribué de diverses manières au processus ; dans le document, voir page :

José Aguilar (Colombie)	4
Christoph Albrecht (Suisse)	46
Gian Luigi Brena (Italie)	34
Lester Coutinho (Gujarat)	36
Louis Cramer (Sri Lanka)	18
Paul Desmarais (Zambie)	76
Manuel G. Doncel (Catalogne)	30
Andrew Dufner (Oregon)	26
Francis Elliott (Afrique centrale, Belgique septentrionale)	16
John J. English (Canada Supérieur)	22
François Euvé (Russie)	54
Dr. Dennis Fox (Université de Nice, France)	
Albert Fritsch (Chicago)	70
Francis G. Hilton (New York)	32
Savarimuthu Ignacimuthu (Maduré)	10
Rudolf Kutschera (Autriche)	50
Roland J. Lesseps (Zambie)	44
Adolfo López (Nicaragua)	52
K. M. Matthew (Maduré)	66
Semoto Masayuki (Japon)	28
John McCarthy (Canada Supérieur)	38
Thomas Michel (Secrétaire pour le Dialogue Interreligieux)	42
Josep Miralles (Catalogne)	65
Chris Moss (Observatoire du Vatican)	14
Adolfo Nicolás (Japon)	40
Ignacio Núñez de Castro (Andalousie)	48
Chryso Pieris (Sri Lanka)	62
James Profit (Canada Supérieur)	8
Alois Riedlsperger (Autriche)	60
Johannes Seidel (Allemagne septentrionale)	64
Josafá Carlos de Siquiera (Brésil Centre-Est)	74
David Skelskey (Afrique de l'Est)	72
John Surette (Jamaïque)	12
David Toolan (New York)	20
Johan Verschueren (Belgique septentrionale)	78
Peter Walpole (Philippines)	68
William J. Wood (Californie)	24

Pour supplément d'information sur les réseaux jésuites impliqués dans l'écologie :

Jesuits in Science - <http://www.Jesuits-in-Science.org>

Coordonnateur, Europe – Chris Moss, S.J. – cmoss@Jesuits-in-Science.org

Coordonnateur, Amérique du Nord – William Cain, S.J. – wcain@lmumail.lmu.edu

Coordonnateur, Asie méridionale – Savarimuthu Ignacimuthu, S.J. – ignacimuthu@xiweb.com

Réseau écologique, Amérique latine – contact Xabier Gorostiaga, S.J. – gorostia@url.edu.gt

Citations de la CG 34

... structures sociales qui excluent les pauvres – la majorité de la population mondiale – de la participation aux bienfaits de la création de Dieu ...des signes des temps qui nous invitent à comprendre que « Dieu a toujours été le Dieu des pauvres, parce que les pauvres sont la preuve visible d'un échec dans l'œuvre de la création ». ⁹⁵ (« Serviteurs de la mission du Christ, D. 2, n. 9)

Le respect pour la dignité de la personne humaine, créé à l'image de Dieu, est à la base de la conscience croissante qu'on a dans le monde de toute la gamme des droits de l'homme. Ils incluent les droits économiques et sociaux à ce qui est indispensable pour la vie et le bien-être ; les droits personnels tels que la liberté de conscience et d'expression et le droit de pratiquer et de partager sa foi ; les droits civils et politiques à participer pleinement et en toute liberté aux processus de la vie en société ; et les droits tels que le développement, la paix et un environnement sain. (« Notre mission et la justice », D. 3, n. 6)

Un souci croissant de l'environnement traduit le désir de préserver l'intégrité de la création. ⁹⁶ L'équilibre écologique et un emploi judicieux et équitable des ressources du monde sont des éléments importants de la justice à l'égard de toutes les communautés dans notre « village global » d'aujourd'hui tout autant qu'à l'égard des générations futures qui hériteront de tout ce que nous allons leur laisser. L'exploitation sans scrupule des ressources naturelles de l'environnement dégrade la qualité de la vie, détruit des cultures et enfonce les pauvres dans la misère. Nous devons promouvoir des attitudes et des lignes de conduite qui créeront des relations de responsabilité à l'égard de l'environnement de ce monde que nous partageons et dont nous ne sommes que les intendants. (D. 3, n. 9)

La libération humaine totale des pauvres et de nous tous repose sur l'établissement de *communautés de solidarité* aussi bien à la base et au niveau non-gouvernemental qu'au niveau politique, où nous pourrions tous travailler ensemble pour un développement humain intégral. ⁹⁷ Tout cela doit se faire dans le contexte de relations raisonnables et respectueuses entre les cultures, les différents peuples, l'environnement et le Dieu vivant au milieu de nous. (D. 3, n. 10)

Ce n'est pas là simplement une stratégie apostolique pragmatique ; ceci a sa racine dans une mystique découlant de l'expérience d'Ignace, qui nous oriente en même temps vers le mystère de Dieu et vers l'action de Dieu dans sa création. Que ce soit dans notre vie de foi personnelle ou dans nos ministères, il n'est jamais question pour nous de choisir entre Dieu *ou* le monde ; bien plutôt, Dieu est toujours *dans* le monde, œuvrant pour l'amener à sa perfection, en sorte que le monde en vienne à être finalement totalement *en* Dieu : ⁹⁸ « Ignace proclame qu'il n'y a pas pour l'homme d'authentique recherche de Dieu qui ne passe par une insertion dans le monde créé, et que, d'autre part, toute solidarité avec l'homme et tout engagement dans le monde créé ne

⁹⁵ Peter-Hans Kolvenbach, S.J., « Our Mission Today and Tomorrow », dans *Faith Doing Justice: Promoting Solidarity in Jesuit Ministries*, Détroit, 1991, pp. 48-49. ⁹⁶ Cf. Jean-Paul II, *Centesimus Annus*, 1991, n. 37.

⁹⁷ Cf. Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1987, n. 27ss ; *Centesimus Annus*, 1991, n. 49.

⁹⁸ *Ex. Sp.*, [235-237].

peuvent être authentiques sans une découverte de Dieu.⁹⁹ (« Notre mission et la culture, D. 4, n. 7)

De même qu'il y a une seule et même bonté dans l'œuvre de Dieu qu'est la création, de même, dans l'œuvre rédemptrice du Christ, l'unité brisée par le péché est restaurée par un unique courant de grâce à travers la création restaurée. (D. 4, n. 16)

Nous ne mettons pas en terre la semence de sa présence, [Dieu] l'a déjà fait lui-même dans la culture ; il est déjà en train de la faire fructifier embrassant toute la diversité de la création ; et notre rôle est de collaborer à cette action divine. (D. 4, n. 17)

Et il y a un profond désir, exprimé dans le souci pour l'environnement, de respecter l'ordre naturel comme lieu où se vérifie une présence immanente mais transcendante : cela est en lien avec ce que les chrétiens désignent sous le nom d'« Esprit ». (D. 4, n. 21)

La 34^e Congrégation Générale encourage tous les jésuites à dépasser les préjugés et les idées préconçues, qu'ils soient d'ordre historique, culturel, social ou théologique, pour collaborer de grand cœur avec tous les hommes et les femmes de bonne volonté à la promotion de la paix, de la justice, de l'harmonie, des droits de l'homme et du respect de la création [de Dieu]. (« Notre mission et le dialogue interreligieux, D. 5, n. 2)

Par l'annonce de l'Évangile, d'autres hommes rencontrent le Dieu compatissant dans la vie, la mort et la résurrection de Jésus Christ, dont l'Esprit opère une création nouvelle dans tous les domaines de la vie. (D. 5, n. 7)

Notre engagement pour la promotion de la justice se situe dans un monde où les problèmes d'injustice, d'exploitation et de destruction de l'environnement ont pris des dimensions universelles. Les religions ont aussi leur responsabilité dans les éléments de péché. Aussi notre engagement en faveur de la justice, de la paix, des droits de l'homme et de la protection de l'environnement doit être mené en collaboration avec les croyants des autres religions. (D. 5, n. 8)

Dans notre action sociale, nous collaborons volontiers avec [croyants d'autres religions] eux pour la dénonciation prophétique des structures d'injustice et la création d'un monde de justice, de paix et d'harmonie. (D. 5, n. 9.6)

Nous vivons dans un monde brisé, où les hommes ont besoin d'une guérison intégrale, que Dieu seul, en dernière analyse, donne le pouvoir d'opérer (« Le prêtre jésuite : le sacerdoce ministériel et l'identité jésuite, D. 6, n. 14)

L'action de Dieu ne commence pas avec ce que nous faisons ; déjà dans les bienfaits de la création Dieu a posé le fondement de ce qu'il accomplira par les grâces de la rédemption. En conséquence, dans l'exercice de leur sacerdoce ministériel, les jésuites s'efforcent de voir ce que Dieu a déjà fait dans la vie des individus, des sociétés et des cultures, et de discerner comment Dieu va poursuivre cette œuvre. (D. 6, n. 20)

Rien ne peut remplacer le travail personnel et assidu et bien souvent solitaire. Ces capacités sont indispensables si l'on veut intégrer la promotion de la justice à l'annonce de la foi et se montrer efficace dans l'action pour la paix, dans le souci de protéger la vie et l'environnement, dans la

⁹⁹ Peter-Hans Kolvenbach, S. J., Allocution à la 34^e Congrégation Générale, le 6 janvier 1995.

défense des droits de chaque homme, de chaque femme et de peuples entiers. (« La dimension intellectuelle de l'apostolat des jésuites », D. 16, n. 3)

Normes complémentaires, NC 247. §1 En ce qui concerne la promotion de la justice, il nous faut devenir plus conscients, comme l'Église elle-même, de ses récentes et nouvelles exigences pour notre mission ;¹⁰⁰ ce sont, entre autres, la défense des droits de l'homme, des personnes et des peuples (droits individuels, socio-économiques, civils et politiques, droits à la paix, au progrès et à l'identité culturelle) ; les conséquences dommageables de l'interdépendance des peuples, avec tous les dangers qui menacent le genre de vie et les cultures des peuples pauvres, surtout « indigènes » ;¹⁰¹ la protection de la vie humaine elle-même, de ses débuts jusqu'à sa fin naturelle, gravement menacée par ce que l'on appelle une « culture de mort » ; l'influence des moyens de communication sociale au service de la justice, qui demande une action coordonnée des chrétiens et des autres en plusieurs domaines ;¹⁰² la protection de l'environnement ; la marginalisation tragique de certains pays, surtout aujourd'hui dans le continent africain ; la nécessité pour les peuples d'Europe Orientale de trouver un chemin sûr pour un avenir de liberté, de paix et de sécurité ; le problème des exclus dans toutes les sociétés ; la situation mondiale extrêmement grave des réfugiés.¹⁰³

297. Nous ne pouvons absolument pas oublier l'importance particulière de la qualité intellectuelle de tous nos ministères.¹⁰⁴ C'est pourquoi nous devons tous nous efforcer d'accroître sans cesse notre capacité d'examiner et d'évaluer notre mission ; ceci est indispensable pour intégrer la promotion de la justice à l'annonce de la foi et pour travailler efficacement pour la paix, la protection de la vie et de toute la création, ainsi que pour les droits de l'homme, de toute personne et de tous les peuples.¹⁰⁵

¹⁰⁰ Cf. Jean-Paul II, *Sollicitudo Rei Socialis*, 1987, n. 26; *Centesimus Annus*, 1991, nn. 28, 36-39.

¹⁰¹ Cf. D. 4, n. 11.

¹⁰² Cf. D. 15, n. 5.

¹⁰³ Cf. D. 3, nn. 5-16.

¹⁰⁴ Cf. D. 16, n. 1; D. 6, n. 21.

¹⁰⁵ Cf. D. 16, n. 3.

Qu'est-ce qu' « écologie » et « environnement » veulent dire communément aujourd'hui ? Selon le dictionnaire,

Écologie vient du grec *logos*, discours, et *oikos*, maison, suggérant une maison commune pour tous ; « *eco* » dénote un souci pour l'habitat et l'environnement en relation avec des organismes vivants. L'écologie est en lien avec l'**économie** (latin *oeconomia*, du grec *oikonomiā*, de *oikos*, maison, et *nomos*, loi) et **œcuménique** (latin *oecumenicus*, du grec *oikoumenikos*, de *oikoumenē* [gē], [monde] habité en tant que tout).

*Par conséquent, l'**écologie** est l'étude scientifique des plantes, des animaux ou des peuples et des institutions par rapport à l'environnement ; le terme d' « écologie » a été introduit par Ernest Hæckel en biologie en 1869 ; l'étude des milieux où vivent les êtres vivants, ainsi que des rapports de ces êtres entre eux et avec le milieu ; aujourd'hui, c'est une application socio-culturelle relativement nouvelle des sciences physiques.*

*Le mot **environnement** vient de environner, de environ, lequel vient de l'ancien français *viron*, tour : il s'agit des conditions extérieures qui influencent le développement ou la croissance des hommes, des animaux ou des plantes ; il s'agit aussi de leur protection contre les effets de la pollution.*

*Tant le terme d'**écologie** que celui d'**environnement** font référence à l'interaction de l'homme et de son habitat, aux conditions nécessaires à la vie qui sont en partie donnés et en partie le résultat, plus ou moins voulu, de siècles d'entreprises humaines.*

De la sorte, les efforts pour exécuter les stratégies de conservation doivent être perçus non seulement en termes de durabilité biophysique, mais aussi dans la recherche de sociétés durables, comportant liberté, participation, justice, occasions de développement humain, spécialement dans les secteurs les moins privilégiés de la société. A long terme on peut estimer de grande importance les actions complémentaires orientées vers l'élimination de l'extrême pauvreté, les processus de démocratisation, l'amélioration de l'éducation en insistant sur les valeurs, et une plus grande indépendance financière extérieure, par le biais de processus de production efficaces et meilleurs en termes de changement, qui permettent d'épargner et de produire des devises. Il faut chercher à combler la brèche entre un projet naturel (divin) et le projet que l'homme a réalisé. Engendrer un processus qui réponde en même temps aux nécessités spirituelles et matérielles et qui soit capable de le faire en utilisant raisonnablement les ressources de la biosphère.

José Aguilar, S.J., Colombie

Notre expérience de la Résurrection nourrit notre espérance !

Je suis devenu conscient de cela lorsque je travaillais en Jamaïque et que, un jour, j'assistais à une conférence donnée par un Européen qui avait écrit quelques ouvrages importants sur l'éco-théologie. Il commença sa conférence par une litanie de péchés que nous infligions à la terre. À la fin de la conférence, quelqu'un demanda : « Où est l'espérance ? » Mais le conférencier fut incapable d'indiquer beaucoup de motifs d'espérance.

Je désirais exprimer que je suis plein d'espérance, en dépit du péché de l'humanité, parce que je fais l'expérience de la Résurrection et crois en elle. Ce n'est pas là pure déclaration pieuse, mais le fruit de mon expérience de travail avec des fermiers paysans qui sans aucun doute connaissent leur lot de souffrances. J'ai toujours été étonné du fait que, familier avec l'expérience du Vendredi saint qu'un grand nombre avaient à vivre, il y eût tant de signes de Résurrection. Ironiquement, c'est en travaillant avec des gens qui souffraient quotidiennement que j'en vins à comprendre à quoi rimait la Résurrection.

J'ai également fait l'expérience de cette Résurrection sur terre, lorsque je vis comment les gens tout comme la terre de Jamaïque se remettaient de la dévastation causée par l'ouragan Gilbert, en 1998.

Résultat : j'ai confiance que la terre survivra. L'intérêt renouvelé chez les gens pour la terre et notre conscience du comportement de péché destructeur sont deux autres signes de la Résurrection. Cette confiance pleine d'espérance est une déclaration de foi, mais d'une foi enracinée dans une rencontre avec Dieu sur terre.

James Profit, S.J., Canada Supérieur

« Un voyageur faisait route sous le soleil brûlant. Il demanda de l'ombre. L'arbre lui en donna et puis, le voyageur eut envie de demeurer avec l'arbre et de construire sa maison près de lui. Il avait besoin de bois pour sa maison. Ses yeux tombèrent sur l'arbre. Il chercha une hache pour abattre l'arbre. Puis, il demanda à l'arbre un manche pour sa hache et l'arbre lui en donna un. Après qu'il eut fait la hache, il coupa l'arbre et bâtit sa maison. Mais lorsque la maison fut bâtie, le voyageur pleura, se sentit seul et eut chaud. Alors, il quitta cet endroit en quête d'ombre. »

Selon la foi chrétienne, l'environnement humain est plus qu'un simple royaume neutre pour la vie et les actions des hommes. La formule souvent reprise : « et Dieu vit que c'était bon », tout comme l'alliance avec Noé, ne laissent aucun doute sur le fait que tous les êtres et les choses créés ont été bénis. Il existe une relation particulière entre Dieu et toutes les choses créées. Il est indiscutable, alors, qu'aucune vie – humaine, végétale ou animale – ne soit sans valeur, parce que même les formes de vie les plus simples sont bénies de Dieu.

Savarimuthu Ignacimuthu, S.J., Maduré

L'écologie (oikos) s'occupe de ménage, d'habitat, de la terre et de l'univers. Elle examine les interrelations et interactions de tous les êtres vivants avec eux-mêmes et avec leur environnement. D'un point de vue écologique, être, c'est être en relation ; exister, c'est co-exister. Et cela est vrai non seulement de nous, les hommes, mais de tout ce qui porte le mystère de l'existence. L'écologie parle également de l'unicité, de l'autonomie et des droits de chaque entité. En tant qu'hommes, nous sommes appelés à révéler et à respecter cette unicité. Tout ce qui jouit de l'existence existe à l'intérieur du tissu sacré de la vie, au sein de la communauté de la terre. En tant qu'hommes, nous sommes appelés à vivre avec responsabilité et créativité au sein de la communion.

La justice de la communauté humaine et la justice envers la communauté de toute la terre sont intimement liées. Même si l'information scientifique n'est pas du tout et ne sera jamais toute là, nous ressentons la connexion entre la décharge des ordures industrielles et le cancer, entre l'utilisation du pétrole et le réchauffement de la terre, et entre la dévastation de la terre et la diminution de l'aventure humaine.

Dissimulée derrière la violence sociétale aujourd'hui, il y a la dégradation écologique. On ne peut avoir des hommes sains sur une planète malade. Les structures et les institutions que nous édifions, les plans et les programmes que nous élaborons, ne peuvent plus négliger les manières dont la terre fonctionne. Sont comprises ici les structures économiques, éducationnelles, légales, gouvernementales, médicales et religieuses. Semblable négligence n'est bonne pour aucun de nous et se révèle particulièrement pernicieuse pour les pauvres et les marginaux parmi nous.

John Surette, S.J., Jamaïque

Pour la plupart des problèmes environnementaux importants il n'y aura aucune solution « scientifique ». Sans aucun doute, nous avons une sérieuse obligation d'être aussi bien renseignés que possible sur les données scientifiques disponibles sur la question de l'environnement, même dans l'hypothèse où nous aurons parfois – peut-être souvent – besoin de porter un jugement ou d'agir à partir d'une information nécessairement incomplète. Mais le facteur le plus significatif de tous sera, en fin de compte, non le donné scientifique lui-même, mais la perspective fournie par notre point de départ. Les « faits » que nous considérerons comme importants ressortiront de notre statut social et de nos préjugés souvent négligés dans nos réflexions. Pour contrer efficacement nos préjugés, nous avons besoin de nous pénétrer de la souffrance d'autrui, comme nous cherchons à imiter le Christ qui « a donné sa vie en rançon pour un grand nombre ».

*Chris Moss, S.J.
Observatoire du Vatican*

Nous ne pouvons oublier que l'éventualité d'une pareille crise est normale. L'idée d'un monde stable, habité d'espèces vivantes en harmonie et à l'équilibre duquel il serait néfaste de toucher, est une utopie ou un produit de l'imagination mal informée. Toute l'évolution de la vie a été marquée d'époques critiques de transition souvent déterminées par des catastrophes écologiques dont nous avons de la peine à imaginer l'ampleur. Et pourtant, ces crises n'ont jamais arrêté le progrès de la vie, mais au contraire, comme des métamorphoses, elles ont provoqué des sursauts qui ont permis aux survivants de se découvrir des modes de vie nouveaux et supérieurs. On peut affirmer sans hésitations que l'apparition de l'homme sur terre est le résultat d'une longue série de crises d'envergure catastrophique. L'humanité elle-même, au cours de son histoire, n'a pas non plus échappé à cette odyssée. Il n'y a aucune raison de penser qu'elle pourra y échapper dans l'avenir. Aux humains d'assumer cette histoire, et d'affronter les transformations qui s'imposent pour faire apparaître du nouveau et du meilleur.

*Francis G. Elliott, S.J. (†)
Afrique centrale et Belgique septentrionale*

L'importance de l'environnement en tant que système soutenant la vie devrait être mise en relief par rapport à ses éléments intégrants – p.ex., le sol, l'eau, l'air et le climat, en tant que conditionnant la subsistance de la vie organique sur terre. D'où, il faut porter une juste attention à l'importance de ces éléments eux-mêmes du point de vue d'un développement durable.

Louis Cramer, S.J., Sri Lanka

Naturellement, en tant que diplômé de l'Université de Paris en 1535, Ignace aurait imaginé le monde matériel, à la manière d'Aristote et de Ptolémée, essentiellement comme un système biologique, avec la terre au centre du cosmos. Il n'aurait pas fixé son regard sur un vaste espace vide, comme nous le faisons, et sa terre ni son ciel n'auraient été marqués d'un dualisme prononcé matière/quantité et psyché/qualité. Pour lui, tout ce qu'il pouvait voir ou toucher dépendait pour son existence – pour son être même – d'une participation proportionnelle à l'Être divin (« l'analogie de l'être » de Thomas d'Aquin).

Les « cieux », par conséquent, auraient été considérés une partie nécessaire du monde physique ; l'esprit se mouvait derrière toute chose, signifiant une parenté, invitant à une participation humaine. Les étoiles fixées dans leurs sphères cristallines, aurait-il pensé, étaient constituées du même élément enflammé que l'élément de feu en lui-même. Les choses qui croissent, aurait-il supposé, tiraient leur force de la lune ; l'or et l'argent, du soleil et de la lune respectivement ; le cuivre, de la planète Vénus ; le fer, de Mars ; le plomb, de Saturne – et sa propre santé, de même que son tempérament propre, dépendaient des liens extra-sensoriels qui le reliaient à ces corps célestes.

En réalité, il aurait senti que les liquides mêmes de son corps – ses « humeurs » et ses cinq esprits – étaient alimentés par les réservoirs célestes. Ainsi, comme il l'aurait ressenti, ce sont les eaux cosmiques de la vie elle-même qui le remplissaient de sens commun, d'imagination, de fantaisie, de mémoire et d'habileté à conjecturer.

David Toolan, S.J., New York

Le Principe et Fondement – « Les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme » – manifeste-t-il une perception instrumentale de la nature ? Les mots mêmes suggèrent une relation plutôt qu'une domination, comme l'implique l'expression « pour l'homme ». Le texte lui-même dépasse le strict utilitaire : « Les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme, et pour l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il est créé ». Aujourd'hui, on pourrait peut-être désirer dire : « Les autres choses sur la face de la terre sont créées comme compagnons, pour nous assister, et assister toute la terre, à atteindre à la plénitude de la relation avec Dieu ».

Mon expérience dans l'écoute de la prière des gens sur le premier Principe et fondement est qu'ils sont captivés par le besoin de liberté par rapport à tout ce qui n'est pas Dieu – une liberté qui implique une relation correcte avec toutes les créatures et est déniée par l'abus de nos compagnons sur le chemin de l'union avec Dieu.

John J. English, S.J., Canada Supérieur

Les Exercices spirituels sont christocentriques. Une bonne partie de la pensée écologique actuelle, cependant, en raison de sa perception selon laquelle l'anthropocentrisme est à la racine du problème environnemental, tend à négliger, sinon à rejeter complètement, la centralité de Jésus de Nazareth. Par conséquent, en se fondant sur les principes ignatiens pour le choix des œuvres apostoliques, il semble plus approprié pour les étudiants jésuites des Exercices de se concentrer sur la centralité de l'Incarnation, non seulement pour la spiritualité ignatienne, mais pour un changement radical des attitudes et du comportement des hommes envers l'environnement.

La dimension écologique des considérations du péché et de la rédemption, avec leur concentration sur Jésus, n'est pas si facilement apparente, en dépit de la voie tracée par Teilhard.

Dans l'apostolat universitaire, le dialogue doit se tenir non seulement entre la science et la philosophie, les arts et la religion, mais entre « l'économique », le modèle prédominant de discours, et « l'écologie », le modèle naissant. En fait, le dialogue qui porte le plus entre foi et culture à l'université aujourd'hui peut fort bien se tenir entre l'écologie et l'économie, en tant que manières de réfléchir sur les propres valeurs de l'homme et sa place dans l'univers.

La façon de penser prédominante mesure la valeur de toutes choses principalement, sinon exclusivement, par rapport à l'économie, tandis que la façon de penser naissante évalue les choses par rapport à la vie et aux relations. L'économique se concentre sur l'usage du monde en vue de produire plus de richesses, tandis que l'écologie se sent à l'aise dans le monde et rejette « le désir dévastateur du profit à tout prix » qui a alimenté le conflit Orient-Occident pendant presque un demi-siècle et maintenant pousse le Nord à renforcer sa domination sur le Sud.

William J. Wood, S.J., Californie

Pour moi, la question la plus cruciale pour les jésuites est leur conversion personnelle : conversion qui produit une personne transformée qui, alors, du fond de son être, vivra d'une sensibilité renforcée à l'égard de la communauté d'êtres sur la planète autour d'elle. Cette transformation personnelle fleurira, espérons-le, des racines spirituelles d'un chacun et aura des conséquences à longue portée dans sa vie spirituelle et dans tous les comportements qui découlent de cette source.

Notre vie communautaire sera manifestement affectée, tout comme l'orientation et les traits de nos ministères apostoliques individuels et collectifs. Mais aucun aspect de la vie jésuite ne peut être renforcé sans la conversion initiale du jésuite individuel à des attitudes et à un style de vie respectueux des réalités qui imprègnent la vie de tout citoyen de notre planète, jésuites y compris.

Il nous faut, individuellement et collectivement, apprendre à mener une vie durable pour toute la communauté de la terre jusqu'à la n^{me} génération.

Andrew Dufner, S.J., Oregon

Nous, chrétiens, devons tenir compte que les hommes continueront de vivre ensemble avec d'autres créatures vivantes en ce monde en tant que citoyens du monde. Tout en même temps, il est évident que, comme citoyens de ce monde, nous partageons tous une responsabilité par rapport au sort de la race humaine tout entière. Devons-nous, comme chrétiens, faire quelque chose de spécial, en plus d'agir comme des citoyens responsables du monde ?

Le sens de la responsabilité de ceux qui sont engagés dans les questions écologiques est hautement digne de respect. La raison en est que ces personnes ont une vision globale du cycle de la vie et, en conséquence, se soucient du bien-être de la génération actuelle, qui partage le même monde limité, tandis que, en même temps, leurs pensées inclinent également vers le fondement écologique tout entier qui soutient la vie des générations futures. Y a-t-il là pour nous chrétiens quelque chose à ajouter, qui puisse élargir le cercle de notre responsabilité ?

En tant que chrétiens, nous pouvons ajouter les questions suivantes :

- *une responsabilité exigée par qui ?*
- *une responsabilité à accepter face à qui ?*

Une chose est claire pour nous, qui croyons en Jésus Christ, lequel appelait le Seigneur du ciel et de la terre « son Père » : nous sommes responsables face au Créateur.

Du point de vue de la responsabilité à prendre par rapport aux questions de l'environnement, notre foi nous donnera, très probablement, une objectivité difficile à renier et nous assurera soutien pour les décisions inévitables et inamovibles. Ce qui inclut le travail d'un nouvel essai d'envisager les péchés que nous avons, peut-être, essayé de considérer comme uniquement personnels, et en les amenant au grand jour, avec le monde créé comme témoin, ils seront jugés comme « insultes au Créateur ». De la sorte, en faisant une distinction entre Dieu le Créateur et les créatures, et en traçant une ligne claire entre la personne humaine, appelée à imiter le Christ, image visible de Dieu, et le reste de la création, nous avons une contribution à fournir.

Semoto Masayuki, S.J., Japon

Dans la VII^e Partie des Constitutions, nous lisons les critères généraux donnés par Ignace pour le choix de ces missions, des personnes et des lieux vers lesquels elles doivent être dirigées :

« [Que] ce soit toujours ce qui est pour un plus grand service de Dieu et un bien plus universel » [618].

« Et parce que le bien est d'autant plus divin qu'il est plus universel, on doit préférer les personnes et les lieux qui, après en avoir tiré profit, seront causes que le bien s'étende à beaucoup d'autres... » [622].

Cette universalité géographique et historique démarque clairement la mission écologique d'aujourd'hui. Les arguments sont semblables à ceux qu'utilisait le Père Janssens dans sa lettre De ministeriis, alors qu'il plaçait l'apostolat scientifique en première place, en raison de son caractère « universel et futur ». Nous pouvons dire aujourd'hui que cette mission écologique est un service à la justice avec les gens du monde entier, tout comme un service à la future « troisième génération ».

Manuel G. Doncel, S.J., Catalogne

Pouvez-vous identifier ce qui est spécifiquement ignatien y pourrait aider notre réponse d'hommes ?

Je me réfère ici à Gabriel Marcel et à sa distinction entre problème et mystère. Aborder « l'environnement » – pour des individus et pour la Compagnie comme corps – est à la fois un problème et un mystère, une réalité à « résoudre » et une réalité à « accompagner ». Il peut être utile d'approfondir les deux expériences.

En termes de mystère environnemental, nous pourrions approfondir l'approche en rendant plus explicite le lien entre les Exercices et le monde créé. Comme le Père Général l'a suggéré si éloquemment « l'environnement » est une partie importante de chaque semaine des Exercices. Nous pourrions tirer avantage d'une prise de conscience plus profonde de cette vérité.

Francis G. Hilton, S.J., New York

Une approche adéquate des questions écologiques devrait accorder une attention spéciale à trois ordres de problèmes :

- *la relation entre population et ressources ;*
- *les orientations culturelles et morales des différents peuples ;*
- *les stratégies politiques pour faire face aux situations, qu'elles soient locales ou mondiales.*

Tandis que tout le monde est d'accord pour dire que ces problèmes sont tous des problèmes de morale sociale, tout consensus – même au niveau des idées – demeure très éloigné, considérant les principes généraux du comportement et de l'intervention pratique, qui peuvent être proposés comme honnêtes et sur lesquels la grande majorité de l'humanité peut (au moins potentiellement) être d'accord.

Pour le moment, j'aimerais simplement faire remarquer aux critiques de l'anthropocentrisme actuel qu'un anthropocentrisme selon les principes généraux de la justice est très différent et très exigeant du point de vue du souci écologique de la planète. Ce qui ne devrait pas nous surprendre tellement, puisque aussi bien l'anthropocentrisme qui a légitimé le sac de l'environnement naturel a d'ordinaire commencé par la dépossession des autres hommes qui avaient un droit égal et prioritaire et persiste encore aujourd'hui à négliger les droits des populations locales et des générations futures. En respectant, par contre, les droits de chaque homme, on en arrive inévitablement à un anthropocentrisme universaliste qui, selon ma manière de voir, exige face au milieu tout autant de souci que ne le font les théories de l'écologie profonde.

Gian Luigi Brena, S.J., Italie

L'émergence d'une attention globale sur les questions environnementales, au lieu d'élargir l'éventail des tâches, ne fait que le rétrécir dans l'intérêt de ceux qui détiennent l'atteinte globale. Une sorte d'impérialisme vert est en train d'établir l'éventail universel des tâches environnementales. Le Tiers Monde se doit de préserver ses forêts en tant que dépurateurs d'oxyde de carbone pour servir les intérêts « plus vastes » du Premier Monde, pour qui les besoins locaux qu'ont les communautés d'exploiter et de conserver les forêts pour leur subsistance sont très secondaires. La couche d'ozone et le réchauffement global sont plus importants pour les tâches environnementales globales que les problèmes de santé publique causés par les inondations, les industries chimiques ou les changements dans les méthodes de récolte des communautés asiatiques ou africaines.

Tout comme le discours universalisant sur le développement, la globalisation du souci environnemental aide aujourd'hui à masquer les problèmes véritables de nos sociétés. Les victimes sont devenues les exploiters qui détruisent l'environnement et un nouveau champ de pouvoir est ouvert qui permet à une connaissance supérieure d'intervenir et de subjuguier les connaissances locales. Le professionnel du développement est remplacé par l'expert en environnement, qui détermine un champ de contrôle et définit les stratégies de protection de l'environnement. Des documents sur divers aspects de l'environnement voient le jour dans des rencontres internationales où les pays pauvres ont un maigre pouvoir de négociation. Le dominant, alors, utilise ces déclarations pour se dérober à ses responsabilités et jeter le blâme sur les peuples du Tiers monde.

Lester Coutinho, S.J., Gujarat

L'écologie médiatisée :

- *comment se fait-il que les médias, sensibles aux manipulations des groupes de pression, aient une influence sur ce qu'on considère comme important ?*
- *comment est-ce que les médias, qui souvent par souci de brièveté peuvent laisser passer des nuances importantes, forment nos évaluations sur la validité de quelque revendication écologique ?*

Un exemple nous aiderait.

Pendant les années 1980, des groupes de pression écologiques ont monté une campagne de pression internationale assez importante contre la chasse aux bébés-phoques à l'est du Canada, et ainsi ils ont réussi à la faire arrêter. Le motif proposé pour cette interdiction était d'éviter l'extinction de cette espèce de phoque. Mais les données scientifiques n'appuyaient pas cette hypothèse. Ce qui a effectivement bloqué la considération d'autres aspects du problème, comme la population des phoques, le rapport étroit entre la chasse aux phoques et les cultures autochtones, et l'importance de cette économie de subsistance pour les pêcheurs inuit et terre-neuviens étaient les images télévisées de bébés-phoques « mignons » menacés par des chasseurs « barbares et inhumains ».

Dans ce cas les valeurs scientifiques, économiques et culturelles ont été effectivement supprimées par une campagne médiatisée très bien organisée et annoncée à grand renfort de publicité, et qui a joué plutôt sur les sentiments et sur le sens de l'esthétique.

Un exemple classique.

John McCarthy, S.J., Canada Supérieur

Tout comme pour Ignace le travail des jésuites était d'amener les gens au profond d'eux-mêmes et de leur fournir les outils nécessaires pour trouver Dieu là et partout ailleurs, je pense que nous devrions faire de cela l'un de nos principaux soucis en quelque apostolat que nous œuvrions : amener les gens à la contemplation (celle qui provient de l'itinéraire des Exercices spirituels). La plus grande partie de notre enseignement et de notre catéchèse est tellement intellectuelle qu'elle rend les gens extrêmement faibles face à la réalité (qui ne correspond guère à nos schèmes, avec mes excuses aux théoriciens, dont je suis).

Tout cela me fait penser que tout domaine nouveau de la conscience humaine, toute crise, tout problème qui se présente touchent les profondeurs de notre expérience et de notre pensée spirituelles. Cela témoigne de l'authenticité et de la cohérence de notre perspective spirituelle ; cela révèle également les imperfections et le manque d'enracinement de la plus grande partie de notre prédication et de nos constructions théoriques sur la vie dans l'Esprit ; cela affecte aussi la crédibilité de tout notre ministère. Notre crédibilité aujourd'hui ne repose pas tellement sur la cohérence systématique de notre langage ... que sur la cohérence vivante de nos décisions, de notre style de vie, de nos relations avec les gens et la nature, etc. En ce sens, l'écologie représente pour nous un défi providentiel.

Adolfo Nicolás, S.J., Japon

Certains projets de développement ont provoqué le déplacement de populations indigènes de leurs terres : des barrages ont inondé des terres tribales en Thaïlande et en Inde et des lacs ont été drainés pour des projets hydro-électriques au Myanmar et aux Philippines.

Les peuples indigènes souffrent de l'interférence de ministères gouvernementaux qui souvent décident de ce qui est mieux pour eux sans consultation ni information préalables.

Pour attirer les touristes, les ministères ont déclaré que les terres ancestrales sont des parcs nationaux où les gens sur place n'ont pas le droit de cultiver, de pêcher et de chasser. L'écologie est un argument utile pour la défense de semblables projets.

On reproche aux peuples indigènes de détruire les forêts par l'agriculture de terre brûlée et de mettre en danger des espèces animales par leur chasse et leur trappe. Les peuples indigènes rétorquent que leur mode de vie de chasseurs-trappeurs est écologiquement sain. Pendant des siècles les régions où ils ont vécu n'ont pas été déboisée, ni dégarnies de leur faune. Ce sont les entreprises modernes, clament-ils, qui ne tiennent pas compte de l'équilibre écologique et provoquent une destruction irréversible.

*Thomas Michel, S.J.
Secrétaire pour le Dialogue Interreligieux*

L'importance de notre témoignage contre-culturel d'une vie simple : Le Jésus pauvre, qui dans sa vie a demandé le moins possible aux ressources naturelles de la terre, appelle à cette vie simple dans nos existences personnelles, dans notre style de vie communautaire et dans nos apostolats. Une vie de ce genre saute clairement à la face de la culture de consommation et d'économisme qui se répand à travers le monde. J'aimerais aussi voir le prochain document définir le rôle du jésuite dans le changement des structures de péché qui causent à la fois l'injustice sociale et l'injustice environnementale. La terre comme les pauvres sont tous deux victimes de l'injustice sociale et de l'injustice environnementale.

Roland J. Lesseps, S.J., Zambie

De nouvelles valeurs morales ont une chance de prendre pied dans une société où un certain comportement est récompensé, par exemple, par un crédit ou une appréciation. Et à cet égard, nous, les jésuites, avons une bonne influence (pas seulement en éducation, mais aussi dans toutes les institutions où l'on recourt à nos conseils). Ce qui, sans doute, veut dire que notre style de vie et de travail devrait être constamment remis en question et que nous devons être prêts à mener une vie de simplicité matérielle que nous avons reconnue comme condition d'une justice globale. Nous ne pouvons transmettre aux autres que ce que nous vivons nous-mêmes.

Cela vaut pour toute formation spirituelle et socio-politique. Sans confondre la pauvreté évangélique avec la misère des pauvres, la théologie de la libération reconnaît l'importance de faire l'expérience de façon concrète de cette pauvreté évangélique même matérielle.

Qu'est-ce qui pourrait, alors, se révéler un résultat concret dans notre travail, dans notre style de travail et de vie, pour révéler cet engagement dans le concret ? Pas de l'utopie, mais du prophétique ; pas seulement du prophétique, mais également des formules de rechange praticables pour ceux qui cherchent auprès de nous accompagnement, assistance et orientation.

Christoph Albrecht, S.J., Suisse

Nous devons encourager le plus possible les gestes de témoignage domestiques, même s'ils paraissent banals, comme, par exemple :

- *favoriser l'usage du papier, du verre, des tissus, etc., recyclés ;*
- *favoriser l'économie de l'eau potable et de l'eau douce en général, de même que du papier ;*
- *utiliser le moins possible les objets jetables ;*
- *porter attention aux déchets et rebuts, surtout aux plastiques non-dégradables et aux métaux hautement contaminants ;*
- *éviter d'utiliser les aérosols aux fluorocarbones, les détergents non-bio-dégradables et tant d'autres produits.*

Il faut découvrir les valeurs morales de la coexistence de l'homme avec la nature. Il nous faut rééduquer l'homme pour qu'il trouve sa place dans la nature, comme sol de culture et comme demeure, foyer véritable de la vie en commun, de la rencontre et du repos, où il se réalise comme personne.

Ignacio Núñez de Castro, S.J., Andalousie

Le problème consiste souvent en un simple défaut d'information, chez les jésuites, sur la question. Les jésuites devraient être incités à se demander jusqu'à quel point le problème de l'écologie les affecte :

« Le problème de l'écologie affecte-t-il ma vie d'une manière ou d'une autre (le bruit, l'air, la pauvreté, etc.) ? »

On devrait insister sur la question :

« Quelle pourrait être notre contribution jésuite aux réseaux locaux ? »

afin d'encourager les jésuites à s'engager – dans une perspective mondiale – dans des réseaux locaux. Ce qui ne devrait pas mener à voyager plus, mais à fournir plus d'activités locales.

Rudolf Kutschera, S.J., Autriche

Selon l'ancienne Ode chinoise :

« Sous les Cieux, tout appartient à tout le monde ».

Les conséquences en sont manifestes : dès que quelqu'un prend l'air, l'eau, le sol ou quoi que ce soit de l'environnement pour fabriquer quelque chose ou pour transformer ces éléments, la justice sociale exige que, au moment de les retourner à la nature, soit dans la forme dans laquelle on les a retirés, soit sous forme de déchets, ces éléments soient dans le même bon état où ils étaient quand on les a retirés et qu'ils ne causent aucun dommage à l'environnement, encore moins qu'ils le contaminent, puisque cet environnement appartient à tout le monde et représente quelque chose d'essentiel à la vie.

La première loi de l'écologie stipule que toutes choses sont reliées entre elles et s'affectent réciproquement. Aussi, prendre soin de la nature elle-même apportera en même temps le bien général des hommes. Mais il nous est possible d'assurer ce bien général de meilleure manière en travaillant directement avec les personnes, plutôt que de toute autre façon, et je pense que cela est plus propre à notre charisme jésuite et à notre mode de vie.

Adolfo López, S.J., Nicaragua

Un autre domaine, plus théorique, dans lequel il me semble que notre réflexion pourrait être utile, est celui du passage de l'analyse à la décision. C'est en effet un enjeu capital dans les questions d'environnement. J'y ai fait déjà allusion. Deux niveaux sont à distinguer très nettement, ou, si l'on préfère, deux logiques :

- *celle, plurielle, de l'analyse scientifique*
- *celle, binaire, de la dynamique décisionnelle.*

Il s'agit en fin de compte de poser une alternative (« ou bien ... ou bien » ; c'est pourquoi je parle de « logique binaire »), en reconnaissant que la décision ne découle pas directement de l'analyse. C'est le piège dans lequel on tombe lorsqu'on s'appuie sur les seuls « experts » pour décider. Le risque est encore plus grand s'il y a prétendue « unanimité » des experts sur la question.

Tout épistémologue sait bien que, si la science a besoin d'un minimum de consensus pour progresser (les modèles « standards »), une théorie qui ne pourrait pas par nature être remise en question ne pourrait pas être qualifiée de « scientifique ». La tentation permanente, y compris parmi les savants, est de forcer les choses pour aboutir à un consensus et clore ainsi le débat avant même qu'une réelle alternative puisse être présentée à l'instance « politique ».

François Euvé, S.J., Russie

La conscience commence en nous-mêmes. Une sorte d'« examen de conscience écologique » pourrait se révéler de quelque utilité pour mieux saisir le monde et ce que nous lui faisons :

- *sur le plan individuel (mes besoins personnels en énergie, mes habitudes d'achat) ;*
- *sur le plan communautaire (comment nous vivons, ce que nous achetons, de combien de voitures nous avons besoin...);*
- *sur le plan de la province (où nous plaçons notre argent, comment nous transmettons l'information, quels voyages nous jugeons nécessaires) ;*
- *sur le plan de la Compagnie tout entière (où nous travaillons avec des ONG, où nous formons des réseaux de travail).*

Un « ascétisme joyeux » ou une « société qui se contente du suffisant » (Pedro Arrupe) nous permet d'être optimiste.

« La piété, jointe à la modération, représente un grand avantage ... Si nous avons nourriture et vêtement, soyons-en satisfaits. Car ceux qui désirent être riches succombent à la tentation et cèdent à des convoitises inutiles et dommageables, qui mènent les hommes à leur perte et à la dépravation ... Combats le bon combat de la foi, conquiers la vie éternelle » (1 Timothée 6,12).

Alois Riedlsperger, S.J., Autriche

Le développement des pays sous-développés n'est pas la solution. Pas même un développement à long terme. Si le but des développementalistes est d'amener le Tiers Monde au niveau de consommation des pays riches, le résultat sera le suicide planétaire.

Ce qu'il faut, ce n'est pas le développement du Tiers Monde, mais le dé-développement des riches pays industrialisés. Réduire radicalement la consommation et partager le surplus avec le reste du monde. Chambouler la culture du consommateur. La fixation sur l'argent, la folie du profit, les moteurs même du capitalisme doivent disparaître du cœur de l'homme afin de le ramener à la raison. Vous ne pouvez servir/sauver l'environnement et Mammon (une paraphrase de Luc 16,13).

Chryso Pieris, S.J., Sri Lanka

Des questions sur certaines formules du décret 3 de la CG34 : « préserver l'intégrité de la création », « qualité de vie » et « nous ne sommes que les intendants ».

Certainement ces expressions peuvent être « conservées », mais elles risquent aussi d'être mal comprises. Lorsque nous parlons de préserver l'intégrité, cela ne suggère-t-il pas quelque vision du monde naïvo-prérévolutionnaire? Ne sommes-nous pas, vu précisément les ouvertures qui s'offrent avec la technologie génétique, en plein processus d'évolution ? Que signifie là « préserver » ? qu'est-ce que « l'intégrité » ?

Est-ce que toute « vie » est qualitativement la même, comme le prétendent certains écologistes célèbres, ou est-ce que la vie humaine n'est pas à distinguer qualitativement de la vie, par exemple, des procaryotes biologiquement dominants ?

Ne sommes-nous « que des intendants », et non pas aussi « des fils » ?

Johannes Seidel, S.J., Allemagne Septentrionale

Notre engagement envers l'environnement devrait posséder la même détermination que celle d'Ignace, lorsqu'il lança des jeunes vers les universités parce qu'il constatait que l'histoire humaine d'alors était façonnée là de façon plus décisive qu'ailleurs. Le ministère vert pourrait se révéler potentiellement aussi important au 21^e siècle.

Un avertissement final : veuillez donc ne pas laisser la tâche au Provincial et à sa consulte, qui sont trop occupés et vraisemblablement pas mieux renseignés que les autres jésuites. Une équipe vraiment compétente de la région (y compris des laïcs) devrait élaborer un plan d'action réaliste et applicable.

K.M. Matthew, S.J., Maduré

Le contexte humain, quoique dégradé et représentant un monde de péché, est encore soutenu par l'amour de Dieu et encore accompagné par l'action du Christ. En luttant pour amener à son achèvement chaque moment et chaque mouvement d'un environnement intégralement partagé, nous rendons gloire à Dieu.

Les soucis actuels pour l'environnement sont à la fois anciens et nouveaux : anciens, en ce qu'il y a toujours eu de la cupidité humaine et une crainte du pouvoir de la nature ; nouveaux en ce qu'il y a des problèmes mondiaux d'origine humaine qui ont un impact local largement répandu. Et pourtant, un sens profond continue d'obtenir que toute vie soit liée et cela nous lie avec la vraie source de la vie. En conséquence, nous sommes appelés à considérer sous tous les aspects l'action requise, de la création au Royaume, en passant par les crises actuelles.

Il est de la première importance de revigorer l'apostolat scientifique au profit du souci socio-environnemental. Ce raffermissement demande que :

- *l'on établisse une concentration globale ;*
- *l'on mette la science en lien avec la justice ;*
- *l'on implique dans l'écologie ceux qui sont très engagés dans les sciences et ont ainsi le besoin d'un accès plus dynamique et libre aux expériences de la base ;*
- *en s'occupant de questions d'intérêt plus général ;*
- *l'on conserve un sens intense de la mission.*

Peter Walpole, S.J., Philippines

En tant que Compagnie remplie d'espérance, nous nous trouvons tout à la fois incertains du résultat immédiat et certains que tout se fera pour la gloire de Dieu. Si notre terre a été blessée, elle attend encore son accomplissement dans un gémissement intérieur. Dans la vision de la Trinité, nous sommes appelés à participer à cette grande entreprise, c'est-à-dire, à être co-créateurs de cette Nouvelle Terre, d'être unis dans le mystère de rédemption du Christ souffrant, et de répandre l'Esprit toujours vivifiant dans un large éventail de dons et de talents. Nous proclamons les principes écologiques suivants, étroitement liés entre eux :

- *la bonté fondamentale et l'interrelation de toute la création (unis aux autres pour déclarer, en évitant aucun gaspillage, que toutes les choses créées sont bonnes)*
- *la conservation de toute activité humaine (offrande de nos sacrifices pour la guérison de la Terre)*
- *et l'immense diversité et la santé de la différenciation de notre monde hanté par l'Esprit (encouragement de diverses expressions de santé écologique sous des formes d'humour, de témoignage prophétique, de gestion et de recherche).*

Albert Fritsch, S.J., Chicago

Comme corps dans l'Église, la contribution qu'on attend de nous pour la « nouvelle évangélisation » peut impliquer profondément la Bonne nouvelle d'un Dieu tellement impliqué dans tout le monde que ce Dieu est devenu une partie de ce monde et, selon son intention éternelle, l'a soulevé.

La mauvaise nouvelle qui se présente nécessairement avec la Bonne nouvelle est que nous sommes pécheurs – individuellement et en communauté – sur la scène écologico-environnementale. La guérison commence quand nous confessons cela en toute sincérité.

Notre union spirituelle jésuite au sein de sa diversité culturelle bénit avec sagesse le dialogue en tant de sphères à facettes multiples comme la sphère écologico-environnementale.

Si nous étions vraiment capables de prier ensemble – de célébrer comme il convient l'eucharistie – comme corps, nous devrions être capables d'être guidés par l'Esprit dans nos réponses à la question écologique.

David Skelskey, S.J., Afrique de l'Est

Le principe moral de reconnaissance de la bonté des créatures est quelque chose de profondément biblique, puisqu'il consiste à reconnaître que tout être créé est un reflet de l'amour de Dieu : « Et Dieu vit que tout était très bon » (Genèse 1,31).

Affirmer la bonté intrinsèque de la création est aujourd'hui une valeur fondamentale, vu le nombre toujours plus grand des espèces qui disparaissent de la face de la terre, surtout dans les pays où la biodiversité est passablement riche, courant le danger de l'extinction de nombreuses créatures qui, unies à l'homme, pourraient mieux remplir la fin pour laquelle nous avons tous été créés.

Le principe moral de la solidarité est aujourd'hui valorisé dans les champs social et environnemental, soutenant d'innombrables personnes, tant dans le champ religieux que dans les mouvements sociaux et politiques. Détruire le milieu ambiant est une attitude non solidaire, puisque c'est négliger les plans de Dieu en brisant l'harmonie de la création. La solidarité écologique, inspirée des valeurs théologiques, doit être pour nous tous un moyen apostolique d'importance pour la formation des valeurs chez les générations futures. Ce principe doit être joint à une dimension salvifique, puisque « L'homme et le bétail, tu les secours, Seigneur » (Psaumes 36,7), établissant dès les débuts une alliance avec les hommes et tous les êtres vivants (Genèse 9,8-15) et reconnaissant que toute créature « continue de gémir en travail d'enfantement, attendant la liberté de la gloire des enfants de Dieu » (cf. Romains 8,18-23).

*Josafá Carlos de Siqueira, S.J.,
Brésil Centre-Est*

J'affirmerais que ce dont nous avons besoin, au fond, c'est une vision du monde avec une conscience sociale qui inclurait l'intégrité de la création. Fondamentalement, cela voudrait dire comprendre que notre relation avec Dieu comprend nos responsabilités envers la création.

Aimer Dieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre esprit et aimer notre prochain comme nous-mêmes voudrait dire que nous discernons la volonté de Dieu au sein de l'évolution de la planète et que dans nos décisions et nos lignes de conduite le Dieu de la création soit considéré.

Donc, fondamentalement, c'est notre relation avec Dieu qui doit être comprise à nouveau. L'alliance que nous avons avec Dieu n'est pas strictement personnelle : elle est communautaire. Le bien des autres qui sont encore à naître fait partie de notre réflexion lors de nos prises de décisions.

Paul Desmarais, S.J., Zambie

La Congrégation Générale a porté un bon jugement, quand elle a intégré la réalité écologique et sa crise véritable dans la discussion de la justice globale. Les jésuites qui travaillent spécifiquement à la promotion de la justice devraient être encouragés à intégrer la dimension écologique dans leurs engagements ou leurs réflexions. En même temps, scientifiques, philosophes et théologiens devraient être encouragés à se centrer sur la réalité environnementale dans leurs entreprises de recherche. Et enfin, les jésuites du monde entier devraient aider les gens à devenir conscients du sérieux et de la dimension universelle de la crise environnementale.

Les questions d'écologie ne font pas que traiter de problèmes locaux : elles constituent l'ordre du jour, aussi, des discussions sur l'abîme qui sépare le Nord et le Sud.

Il est patent que cette conscience devrait être traduite en une attitude morale qui affecte également notre propre style de vie et les décisions que nous prenons dans nos institutions et nos communautés (p. ex., réduire l'usage non indispensable du papier, de l'énergie, des voitures, etc.). C'est là matière de crédibilité. Certaines Provinces pourraient peut-être penser (où le besoin en est le plus urgent) à faire de ce point un sujet d'étude apostolique (recherche, formation, spiritualité, projets de développement, etc.).

*Johan Verschueren, S.J.
Belgique septentrionale*